www.creuse.fr

LE MAGAZINE

la Creuse

N° 43 > avril - mai 2010



ACTIONS
La première Maison du Département
P. 14

SPORTS
Objectif jeunes pour le basket creusois
P. 22

RACINES
Objets, cet autre patrimoine
P. 24

INCLUS
Le guide des Rendez-vous Nature de l'Etang des Landes

DOSSIER

Un budget 2010 de raison

page 7

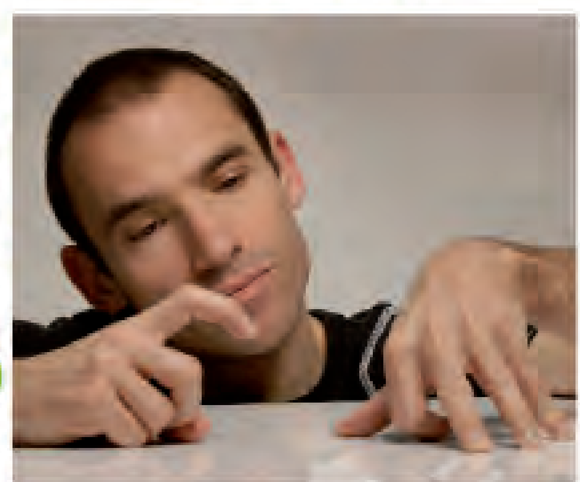
Magazine d'information du Conseil Général de la Creuse

LA CREUSE

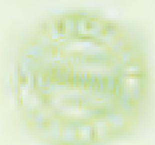
danses vagabondes en limousin

4e édition 09/10
du 19 au 29 mai

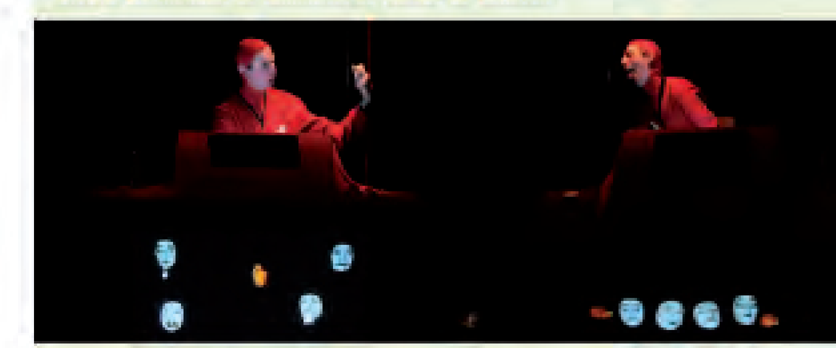
La scène
nationale invite



denis plassard
COMPAGNIE PROPOS



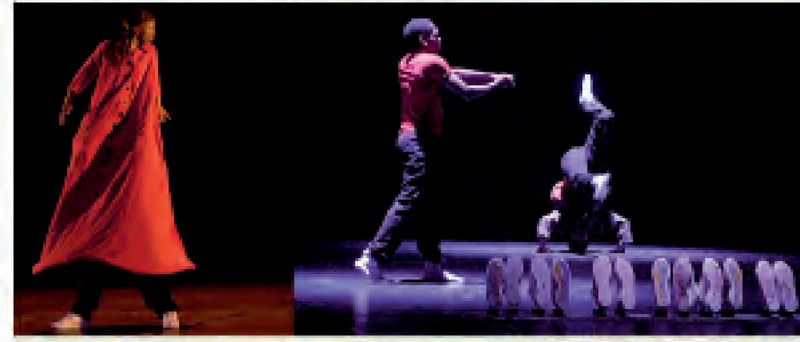
Mes têtes de sardines
Mardi 18 mai > 14h30 et 19h30 > Aubusson
Mercredi 19 mai > 19h30 > Chavanat
avec la Communauté de communes Creuse Thaurion Gartempe / CIATE
Jeudi 20 mai > 19h30 > Bourganeuf
Vendredi 21 mai > 19h30 > Saint-Marc-à-Loubaud
avec la Communauté de communes du Plateau de Gentioux



Soirée "à Propos" :
Derrière la tête
& Elle semelle de quoi ? (Carmen)
Mardi 25 mai > 20h30 > Aubusson



Derrière la tête, Critique
& Elle semelle de quoi ? (Carmen)
Mercredi 26 mai > 20h30 > La Fabrique,
scène conventionnée de Guéret
Jeudi 27 mai > 20h30 > Centre culturel Yves Furet,
La Souterraine
Vendredi 28 mai > 20h30 > Théâtre du Cloître,
scène conventionnée de Bellac
Samedi 29 mai > 20h30 > Cinéma Le Carnot, Ussel



Ateliers de danse du 19 au 25 mai dans les villes partenaires

✆ 05 55 83 09 09
www.ccajl.com

THÉÂTRE JEAN LURÇAT SCÈNE NATIONALE AUBUSSON

scène nationale d'aubusson
théâtre jean lurçat
Avenue des Lissiers, BP 11, 23200 Aubusson
infos@ccajl.com











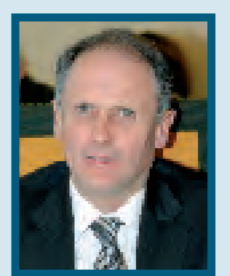
SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Solidaires et responsables

JAMAIS, sans doute, les conseils généraux n'auront connu un environnement – économique, financier, social, institutionnel – aussi hostile qu'actuellement. Entre des charges qui flambent et des recettes qui s'effilochent, nous devons jouer les équilibristes, cette année plus que jamais.

Dans de très nombreux départements, des mesures drastiques ont été prises : augmentation très importante de la fiscalité, création d'un impôt départemental nouveau, baisse des investissements, chute des subventions aux associations, vente du patrimoine départemental, retrait de certains financements croisés, désengagement sur les transports scolaires, recul des interventions pour les communes et les territoires, etc. Pour l'heure, la sagesse affichée dans notre gestion ces dernières années nous permet d'échapper à ce type d'initiatives. Cela étant, nous avons conscience que nous ne pourrons bientôt plus répondre aussi favorablement que par le passé aux sollicitations de nos interlocuteurs, notamment sur les investissements lourds, si nous voulons que le Conseil Général puisse faire face à ses propres choix politiques.



La préparation du budget 2010 de notre collectivité a donc relevé de la gageure mais nous n'avons voulu céder à aucune tentation et nous avons décidé de maintenir le cap sur notre cœur de métier : le social, qui englobe l'insertion, l'accompagnement des familles et la dépendance des personnes âgées. Alors que la crise continue de fragiliser les plus modestes, il faut bien que certains prennent leurs responsabilités quand d'autres déconstruisent l'édifice du « vivre ensemble ».

Parallèlement, nous n'avons pas voulu réduire nos investissements (routes, collèges) afin de contribuer, encore et toujours, à la modernisation et au désenclavement de notre département. De même, notre engagement auprès du monde associatif, qui contribue indiscutablement au lien social et à l'animation de nos espaces ruraux, sera, une fois encore, maintenu même si, cette année, cette aide se fera à enveloppe constante.

Comme vous le lirez plus en détail dans le dossier que votre magazine consacre au budget départemental 2010, nous avons « serré les boulons » sans faire exploser la fiscalité, ni engager une fuite en avant par l'emprunt. Solidaires et responsables, avec et pour les Creusois.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse LE MAGAZINE

Numéro de Avril/Mai 2010.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11 € (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Jean-Luc OZIOL, Simon PAROUTY, ADRT23, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine) ; Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, La Fabrique de Guéret et Centre culturel Yves Furet de La Souterraine (rubrique Sortir).

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?



Le « PEPS » pour la santé

Le Pôle de compétences en Education et Promotion de la Santé du Limousin (PEPS Limousin) est l'alliance de 12 structures œuvrant dans le champ de la promotion de la santé depuis plusieurs décennies. Dans les trois départements, la Mutualité Française du Limousin, les associations nationales de prévention en alcoologie et addictologie, les comités départementaux d'éducation pour la santé, les ligues contre le cancer, AIDES et Entr'AIDSida Limousin ont choisi de mutualiser leurs compétences afin de proposer un appui aux personnes ou structures désireuses de s'investir dans la mise en place d'un projet « Santé ». Le PEPS Limousin vous propose : une aide méthodologique pour la construction de projet ; des formations en éducation pour la santé dans le but de renforcer les pratiques bénévoles ou professionnelles ; de la documentation via les trois centres ressources situés au sein des comités départementaux d'Education pour la Santé (CODES), avec plus de 5.000 documents et outils pédagogiques à consulter ou à emprunter gratuitement, ainsi que des brochures et affiches.

INFO + :
CÉLINE FOUCHET – CODES 23
RÉSIDENCE DU JARDIN PUBLIC
27 AVENUE DE LA SÉNATORERIE
23000 GUERET
TÉL. 05 55 52 36 82
CODES23@WANADOO.FR



Parler

« Aprenem l'occitan ! »

Ou « L'occitan, je m'y mets ! ». Le plaisir de retrouver ses racines et sa mémoire à la portée de tous.

À la recherche du parler perdu. « Mes grands-parents et mes parents le parlent mais je n'ai jamais eu le temps de m'y mettre ». « Je le comprends mais je ne le parle pas ». Et pourquoi pas ? Et pourquoi en rester à ces regrets éternels ? Il est aujourd'hui possible d'apprendre l'occitan près de chez soi car il existe un réseau de cours variés – cours du soir, stages d'un week-end, cours par correspondance, par Internet – sur l'ensemble des régions occitanophones.

L'Institut d'études occitanes propose des solutions adaptées à chacun, quelle que soit sa motivation : connaître davantage la culture de son pays, aider son enfant en école bilingue ou immersive, comprendre ses racines, les origines des noms de lieu, des noms de famille, etc.

INFO + : POUR CONNAÎTRE LES COURS PROCHES DE CHEZ VOUS, TÉLÉPHONER AU 05 53 41 32 43 OU SUR INTERNET WWW.APRENEMLOCCITAN.COM





Musique

Un duo, deux CD

C'est la musique qui a créé la rencontre entre Marie et Jean-Pierre Nouhaud et depuis une vingtaine d'années ils n'en finissent plus de prolonger cette grâce. Leur duo Double-Cordes – elle à la contrebasse, lui au violoncelle, ensemble par voix emmêlées – avait déjà produit une discographie conséquente. Ils viennent de l'enrichir de deux nouveaux CD intimement liés : « Au cœur... » et « ... des cordes ».

L'un ne va pas sans l'autre et inversement. Les deux ont été enregistrés au Grenier littéraire de George Sand, à Nohant, par ces deux enseignants du Conservatoire Émile Goué. Avec une « invitée » venant ajouter sa voix et ses bruitages : Charlotte Nouhaud, leur fille, autre continuité de leur rencontre.

CES DEUX CD, COPRODUITS PAR FRANCE BLEU CREUSE, LE CENTRE CULTUREL YVES FURET, L'ASSOCIATION CORDES ET COMPAGNIES ET LE LION'S CLUB, SONT DISPONIBLES EN CONTACTANT DUO DOUBLE-CORDES : 05 55 63 87 57 OU WWW.DOUBLECORDES.COM



Conservatoire Emile Goué

Fierté et encouragement

La brillante réussite d'Ismaël Margain est un encouragement pour toute l'institution musicale départementale.

L'année 2010 devrait être à marquer d'une pierre blanche pour le Conservatoire départemental Émile Goué. Alors que les travaux du nouveau siège arrivent à leur terme pour proposer un ensemble alliant esthétique et fonctionnalité à l'entrée de Guéret (notre photo), une immense satisfaction est venue d'un des élèves du Conservatoire, le 25 février dernier : Ismaël Margain, élève de Josée Carloséma-Cabanès, a brillamment réussi son entrée en classe de piano du Conservatoire National de Musique de Paris, en se classant premier et recevant les félicitations du jury.
Il s'agit là d'une performance exceptionnelle, qui prolonge le parcours déjà riche de ce jeune homme de 18 ans – niveau pré professionnel en saxophone et flûte, Ismaël a très tôt orienté sa préférence vers le piano et accumulé les prix – et qui sonne, pour le Conservatoire départemental Émile Goué, comme un encouragement à persévérer pour les 43 professeurs et 780 élèves animant ou fréquentant les différentes classes de l'établissement : cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse), vents (flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba), percussions, guitare, accordéon chromatique et autres instruments traditionnels (accordéon diatonique, vielle, cornemuse, violon, tabla, derbouka, piano, orgue, clavecin).
Rappelons que si Guéret regroupe environ 50% des élèves, le Conservatoire est implanté sur tout le territoire creusois : il compte des antennes à La Souterraine, Aubusson, Bourganeuf, Boussac, Auzances, auxquelles sont rattachées des annexes à Felletin, Crocq, Faux-la-Montagne, Le Grand-Bourg, Dun-le-Palestel et Bonnat.
Prochains concerts des élèves : La Souterraine (27 avril), Guéret (29 avril ; 6, 20 et 27 mai ; 3, 10, 17 et 24 juin), Aubusson (4 et 25 mai), Bourganeuf (11 mai), Felletin (8 juin), Boussac (15 juin).
Prochains concerts professionnels : Alexandre Peigné, 27 avril à 19h30 (accordéoniste, ancien élève du conservatoire de la Creuse, 1er Prix du conservatoire de Paris) ; concert Hiatus, 18 mai à 19h30 (ensemble de musique contemporaine en résidence au conservatoire) ; Slava Kazykin, 21 mai à 19h30 (saxophoniste et clarinettiste, concert autour de la musique russe) ; Apurba Mukherjee, 5 juin à 19h30 (musicien Indien, concert autour du Tabla).
Tous ces concerts seront donnés dans l'auditorium du nouveau conservatoire, Avenue René Cassin à Guéret.

le Savez-vous ?



Un guide pour adapter son véhicule

Lorsque son épouse est devenue tétraplégique, Roger Mandart a fait aménager une voiture, afin de pouvoir la véhiculer dans les meilleures conditions possibles. Il a mis cette expérience au service des autres, en élaborant un guide tout à fait précieux pour les personnes concernées et leurs familles.

L'édition 2010, huitième d'une série assidue, traite des aides financières et de la formation à la conduite.
Parmi les informations utiles, on notera la liste des MDPH (maisons départementales des personnes handicapées) et une rubrique très complète sur les installateurs spécialisés.

Intitulé « Handicap et automobile », ce guide permet aux personnes handicapées de résoudre, de la manière la plus satisfaisante possible, les questions primordiales touchant la conduite automobile.

CE GUIDE EST DISPONIBLE EN S'ADRESSANT À :
L'ASSOCIATION POINT CARRÉ HANDICAP
11 RUE CLAUDE LIARD
92380 GARCHES
TÉL. 01 47 01 09 60
COURRIEL : CLE5@WANADOO.FR



Du réglage de la sonorisation de la salle des plénières à l'entretien des espaces verts en passant par les déménagements et autres réparations, les agents du Service intérieur du Conseil Général ont des interventions extrêmement variées.

UN AGENT – UN MÉTIER

Alain, agent technique

Agent technique au Service intérieur, Alain fait partie d'une équipe de 10 personnes qui sont un peu les hommes à tout faire du Conseil Général.

UN agent, un métier, c'est le titre de cette rubrique. Pour une fois, on aurait pu le modifier en appliquant le pluriel à métier, tant il est vrai que travailler au Service intérieur du Conseil Général implique de se démultiplier dans des domaines a priori très éloignés les uns des autres.
Alain, qui fut électricien monteur en lignes téléphoniques pendant 31 ans dans le privé avant de rejoindre le Conseil Général en 2004, est parfois amené à utiliser son métier d'origine. Mais, le plus souvent, il touche à tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement quotidien de la maison départementale.

« AU SERVICE DES SERVICES »

Le déménagement d'un service ? C'est pour Alain et ses collègues. La gestion des fournitures de bureau et autres produits d'entretien pour les femmes de ménage ? Aussi. Et c'est la même équipe de 10 personnes qui intervient pour l'entretien courant des espaces verts et des 80 véhicules administratifs du Département, pour des réparations d'urgence sur l'électricité et la plomberie, etc. À l'Hôtel du Département, identifié sous l'appellation de « Château », comme dans ses dépendances (services déconcentrés). « J'avais été frappé par ce que mon collègue Didier avait expliqué lors d'une réunion d'accueil de nouveaux agents. Il avait dit que le service intérieur est au service des services. J'aime bien reprendre cette expression parce qu'elle résume parfaitement ce que nous sommes amenés à faire ».
Alain assure aussi le gardiennage et surveille les systèmes d'alarme, quand d'autres de ses collègues sont chauffeurs pour le Président ou une personnalité qu'il serait nécessaire de véhiculer. Tous sont également mobilisés comme huissiers de séance ou pour les cérémonies, en même temps qu'ils sont susceptibles d'assurer un remplacement au service du courrier ou encore d'accompagner une visite de touristes dans l'enceinte du Château. Ce qui oblige d'ailleurs parfois à jongler.
Alain résume par l'anecdote vestimentaire : « Il m'est arrivé plus d'une fois de porter plusieurs tenues dans la même journée, de quitter la cote de travail pour enfiler le costume ». Entre un évier qui se bouche et un préfet qui surgit, il faut savoir répondre aux deux urgences et, surtout, choisir l'habit adéquat !
Cette vie d'homme-Protée, Alain ne l'échangerait aujourd'hui contre aucune autre. « Je voulais un travail varié, je suis servi ! Franchement, c'est un plaisir pour moi, chaque matin, d'ouvrir le Château. Je travaille dans un cadre magnifique et j'ai la satisfaction, en rendant service à tout le monde, d'avoir en retour des relations très agréables avec tous les services ». ■



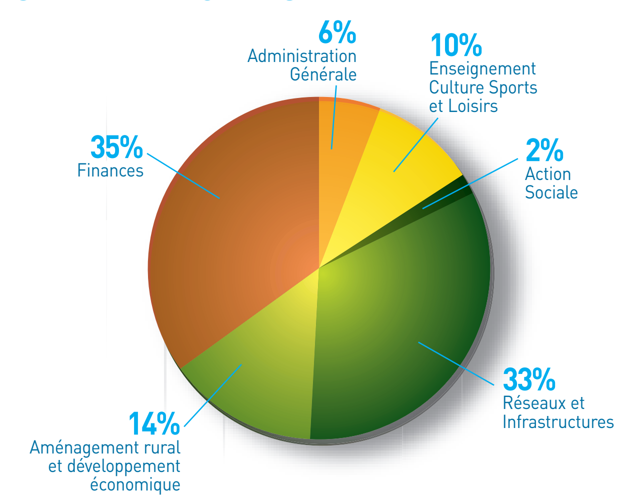
DOSSIER

BUDGET 2010 Raison et solidarité

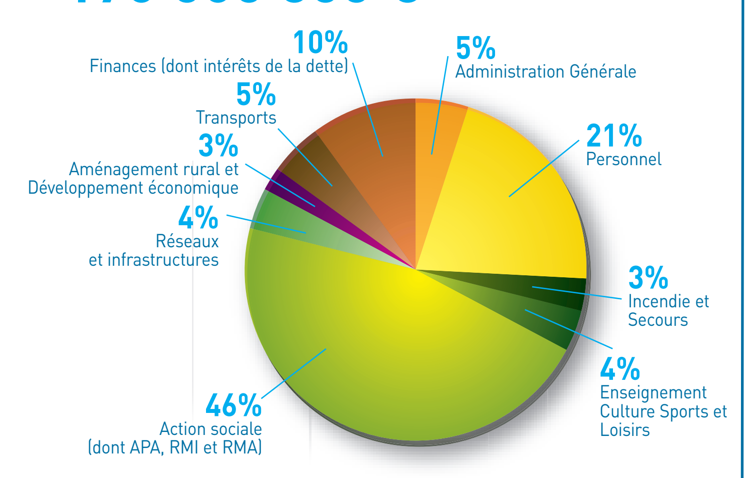
Malgré un contexte financier difficile, le budget primitif 2010 du Conseil Général de la Creuse affirme deux volontés : celle de l'action, avec un effort d'investissement qui ne se dément pas ; celle de la solidarité, avec pour priorité l'action sociale. Le tout sans alourdir la fiscalité au-delà de l'inflation et sans recourir plus que de raison à l'emprunt, afin de maintenir la dette départementale dans des limites supportables.

BUDGET PRIMITIF 2010

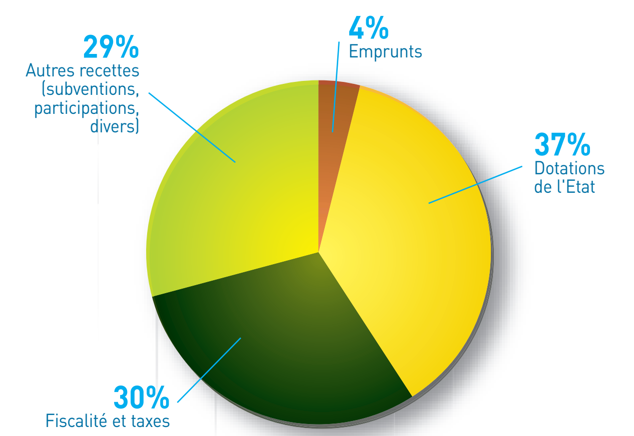
Les dépenses d'investissement
53 197 404 €

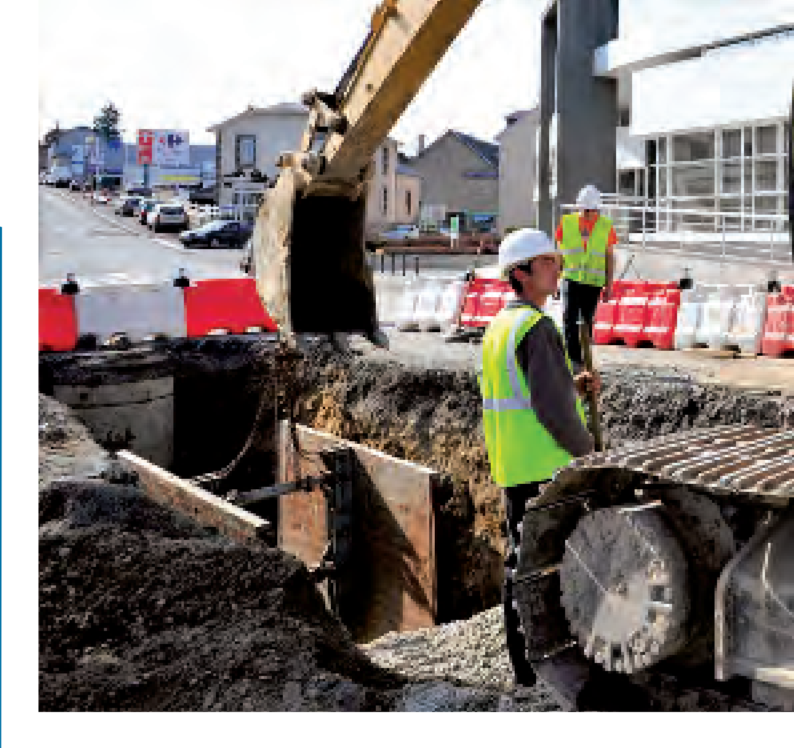


Les dépenses du fonctionnement
170 505 855 €



Les recettes du département
223 703 259€





Un budget

Le budget primitif 2010 du Conseil Général d'investissement. Le Département a une nou fiscale et le recours à l'emprunt tout en refu ments structurants.

On a beau se dire qu'un département comme la Creuse, qui n'a jamais roulé sur l'or, connaît l'exercice depuis belle lurette, force est d'admettre que la préparation du budget primitif 2010 a été encore plus compliquée que d'ordinaire. Dans une période de crise où le besoin de solidarité s'exprime avec encore plus d'acuité, c'était bien la moindre des choses de réaffirmer comme priorité l'action sociale, ce « cœur de métier » du Département. Vis-à-vis d'un territoire fragile qui ne peut espérer être attractif sans un minimum d'aménagements structurants, c'était aussi la moindre des choses de vouloir investir sur les routes départementales.

Jusqu'à quand ?...

Cela étant, toutes ces « moindres des choses » pèsent lourd, cumulées les unes aux autres, quand dans le même temps les recettes se font chiches. Le contexte dans lequel se trouvent aujourd'hui les collectivités territoriales est marqué par une forte instabilité, tant économique et financière qu'institutionnelle.
La capacité financière des départements à financer leurs politiques, y compris celles qui découlent de leurs obligations légales, est aujourd'hui fortement menacée par les effets cumulés de plusieurs facteurs : la chute brutale de leurs recettes, notamment les droits de mutation dans un contexte de frilosité de l'immobilier ; le faible dynamisme des dotations de l'État (évolution de la dotation globale de fonctionnement limitée à +0,6%, en-dessous de l'inflation) ; ou encore l'insuffisance des compensations financières des transferts de compétence (voir ci-contre « La dette de l'État en question »).
Aucun département n'échappe à cet « effet de ciseau ». Certains conseils généraux ont d'ailleurs pris des mesures radicales,



Le Conseil Général a choisi de préserver un fort niveau d'investissements, en particulier sur les projets routiers structurants, malgré des difficultés financières grandissantes.

casse-tête

s'élève à 223,7M€, dont 44,9 à la section velle fois joué serré, limitant la pression sant de sacrifier le social et les investisse-

souvent dans le souci de « montrer » les conséquences de leurs pertes de recettes : augmentation importante de la fiscalité, parfois création d'un nouvel impôt départemental, baisse des investissements, chute des subventions aux associations, vente du patrimoine départemental, désengagement des transports scolaires, recul des interventions pour les communes et les territoires, etc.
La Creuse n'échappe pas plus que les autres départements aux difficultés actuelles. Cependant, le Conseil Général de la Creuse a refusé, cette année encore, de faire peser sur les Creusois un contexte déjà suffisamment difficile pour tous. Plutôt que de « montrer », il tente d'expliquer. Jusqu'à quand ? Les marges de manœuvre sont aujourd'hui réduites à l'extrême.
Nonobstant, il a bien fallu concevoir un budget primitif 2010 qui ne cède pas à la sinistrose mais ne s'emballe pas non plus, qui affirme la solidarité départementale tout en misant sur l'avenir. À l'instar des dernières années, le Conseil Général s'est résolu à contenir l'effort fiscal demandé aux Creusois en deçà de l'inflation (voir par ailleurs). Le recours à l'emprunt, quant à lui, a été limité à 9M€, afin de rester dans des eaux où le Département est en capacité de faire face à sa dette.
Le budget primitif 2010 s'établit ainsi à hauteur de 223,7M€, dont 44,9M€ d'investissement réels (hors mouvements financiers). Pour ces équipements nouveaux, on notera que les investissements routiers augmentent de 1,2M€, après une précédente augmentation de 1,7M€ en 2009. Pour les dépenses de fonctionnement, les évolutions les plus marquantes concernent : l'action sociale, dont le montant progresse de 3,8M€ par rapport à 2009 ; la masse salariale, qui devient très conséquente depuis que le Département compte plus de 1.000 agents (transferts de personnels de l'État) ; l'entretien de la voirie départementale, dont le coût a été alourdi par les effets d'un hiver exceptionnellement difficile. ■

FISCALITÉ MAÎTRISÉE

L'Assemblée départementale a voté une augmentation de 1% des taxes locales, en deçà du taux de l'inflation. Il est toutefois à noter qu'en raison de la suppression de la taxe professionnelle, seuls les taux concernant la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties seront effectifs.

En 2010, au titre de la compensation relais consécutive à la suppression de la taxe professionnelle, le Département avait le choix entre deux mécanismes. Au-delà de leur complexité, on résumera en disant que la solution la plus favorable pour le Département a été choisie. Le produit qui en résulte est théoriquement de 15.768.237€ mais il sera diminué de la participation du Département au plafonnement de la valeur ajoutée pour 2009 (949.614€) reconduit en 2010, ce qui laissera au Conseil Général une compensation de la taxe professionnelle à hauteur de 14.818.623€.

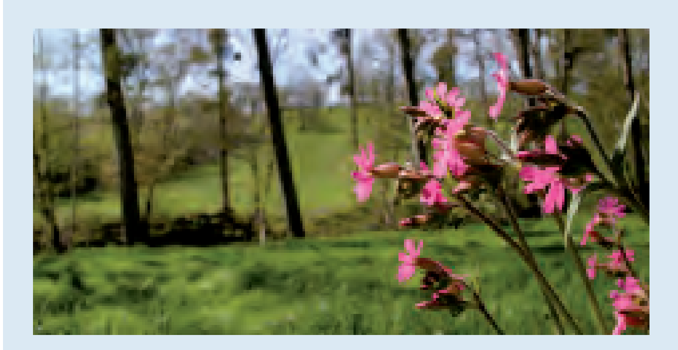
Les taux appliqués pour la part départementale des trois autres taxes sont désormais les suivants : taxe d'habitation 10,28% (10,18% en 2009) ; taxe sur le foncier bâti 12,65% (12,52% en 2009) ; taxe sur le foncier non bâti 47,69% (47,22% en 2009). La recette escomptée pour ces trois taxes est de 24.113.942€.

LA DETTE DE L'ETAT EN QUESTION

Les départements sont nombreux à se plaindre de l'insuffisance des compensations de l'Etat aux transferts de charges. À tel point que le Conseil Général de Seine-Saint-Denis est allé jusqu'à voter son budget en déséquilibre, ce qui est interdit par la loi, pour mieux démontrer son manque à gagner.

Le Conseil Général de la Creuse s'y est refusé mais subit néanmoins ces pertes de recettes depuis plusieurs années. Au seul titre de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), la charge résiduelle pesant sur les finances départementales est passée, entre 2003 et 2009, de 4M€ à 10,5M€. Sur l'ensemble des transferts de charges, la dette cumulée de l'Etat vis-à-vis du Département est estimée à 80M€. L'équivalent de la construction de 10 collèges neufs !

TOURISME :
MAINTENIR LE CAP



Le Comité départemental du Tourisme est devenu Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT23), en reprenant les activités jusqu'alors conduites par le Service Loisirs Accueil. L'impact budgétaire pour le Conseil Général, qui est le financeur de l'ADRT, est tout à fait limité puisque la subvention votée par l'assemblée départementale s'élève à 977.921€, contre 940.000€ en 2009 pour le seul CDT. L'ADRT, qui a pour mission de mettre en œuvre les politiques définies par le Schéma départemental de développement touristique voté par le Conseil Général, va voir ses moyens d'action renforcés… par la grâce de sa bonne gestion des frais de fonctionnement. Cette année sera plus particulièrement axée sur des actions visant à mutualiser les moyens des différents acteurs du tourisme en Creuse, à mieux impliquer la population creusoise dans le développement et la communication touristique, à renforcer les outils commerciaux et promotionnels en lien avec la région.

LABO DÉPARTEMENTAL :
UNE PRÉVISION DE 2,8M€



Le Laboratoire départemental d'analyses d'Ajain fait l'objet d'un budget spécifique que le Conseil Général vient abonder en recettes pour l'équilibrer. Une prévision d'un peu plus de 2,5M€ a été votée par l'assemblée départementale, réclamant une participation du Département à hauteur de 899.350€ en très légère augmentation par rapport à 2009.



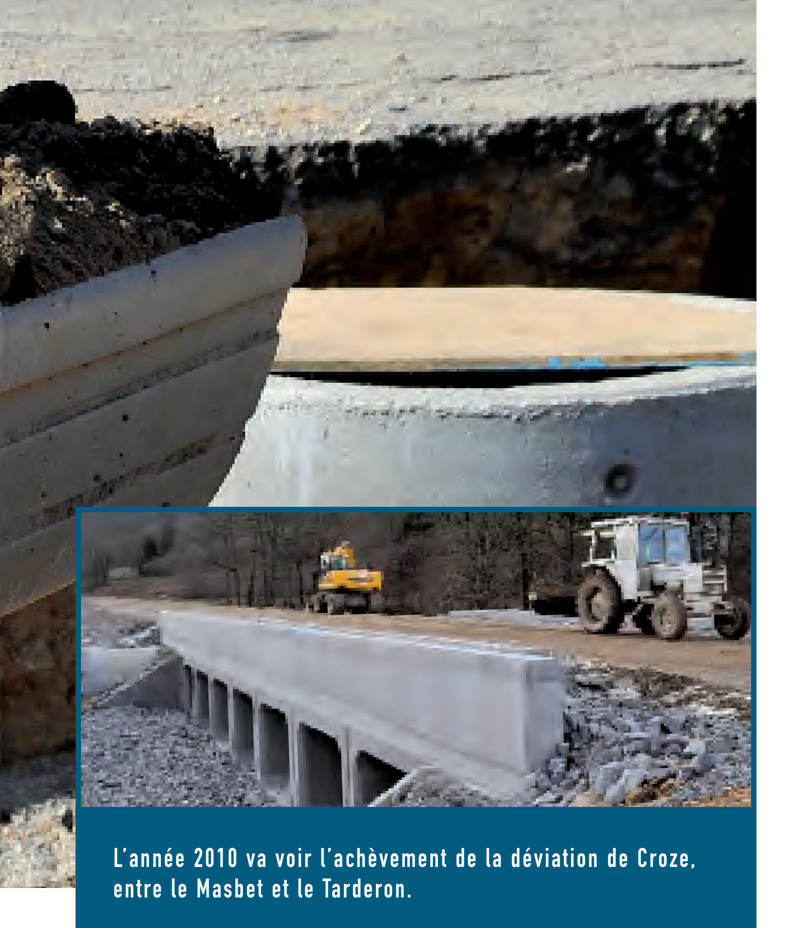
Routes départementales

La volonté d'

Avec plus de 16M€ d'investissements prévus 2010 établit un nouveau record. À cela s'ajou nette progression.

La volonté du Conseil Général de contribuer à maintenir un réseau routier départemental de bonne qualité ne se dément pas en 2010. Avec près de 15M€ consacrés à des aménagements nouveaux (14,95M€ exactement), contre 12,9M€ en 2008 et 12M€ en 2007, le budget 2009 était déjà un record : le voici battu en 2010, avec une enveloppe de plus de 16M€ (16,13M€).
Par ailleurs, l'exercice 2010 voit sensiblement augmenter la section de fonctionnement (+11,41%). Si pour l'entretien courant de la voirie proprement dit (petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc.), le Conseil Général prévoit la même somme qu'en 2009 (un peu plus de 4,2M€), l'enveloppe proposée au titre du service hivernal s'élève à 1,88M€, contre 1,14M€ l'an dernier. Chacun aura compris que les rigueurs de cet hiver et les interventions régulières des équipes sur le terrain en début d'année auront eu un coût « hors normes ».
Pour en revenir aux 16M€ prévus au budget d'investissement routier 2010, on s'intéressera plus particulièrement aux actions suivantes :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse, résultant d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. Cela concerne aussi la RD941 (ex-RN141).



L'année 2010 va voir l'achèvement de la déviation de Croze, entre le Masbet et le Tarderon.

aménager

sur les routes départementales, le budget te un budget de fonctionnement lui aussi en

Pour 2010 et un montant de plus de 6,3M€ de finances départementales, les travaux concerneront : sur la RD941, la rectification des virages de Font Razé, communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bonshommes, ainsi que celle des virages de la Combe Molle, communes de Mautes et Saint-Bard ; sur la RD982, la poursuite de l'aménagement entre Le Masbet et Croze (section Le Tarderon-Croze) ; sur la RD997, l'aménagement entre Chénérailles et le lieu-dit La Ville du Bois, commune de Saint-Chabrais.

Programme routier d'intérêt départemental (PRID) : Ce programme concerne les principales routes départementales et il est intégralement financé par le Conseil Général. À hauteur de 1,4M€ cette année, il touchera plus particulièrement les aménagements suivants : évacuation des eaux pluviales sur la RD13, communes d'Ahun et de Moutier d'Ahun ; la réalisation du giratoire des Archives, à Guéret ; la RD4 au lieu-dit Plantadis, commune du Grand-Bourg.

Grosses réparations : Cette enveloppe de 5,55M€ bénéficiera aux réfections de traverse de bourg suivantes : RD941 entre RD37 et limite d'agglomération de Bourganeuf ; RD997 avenue d'Auvergne à Boussac ; RD997 à Gouzon ; RD47 à Saint-Sulpice-le-Guérétois. ■

TRANSPORTS : UN PEU PLUS DE 8,7M€



Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse pour des raisons notamment d'adaptation à la réglementation, même si cette hausse est maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2009, il atteignait 8,58M€. Il sera cette année de 8,78M€ dont 6,9M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à 85%.
Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (300.000€), des déplacements dans le cadre du sport scolaire (160.435€), mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.
Outre ces données budgétaires qui relèvent exclusivement du fonctionnement, 60.000€ sont également prévus en investissement pour l'implantation d'une douzaine d'abribus neufs.

INCENDIE ET SECOURS : 5,2M€ POUR LE SDIS

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.
Lors du vote du budget primitif 2009, la participation départementale s'élevait à 5,1M€. La participation 2010 a donc été calculée à partir des crédits votés en 2009, avec une actualisation de 2%, soit un total de 5,2M€.
Par ailleurs, en ce qui concerne les travaux dans les casernes de gendarmerie, il est prévu le remplacement des chaudières de la caserne de La Courtine (15.000€).

ET AUSSI...

La lecture publique est une compétence essentielle du Conseil Général dans le domaine culturel, qu'assure la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** pour la diffusion du livre. Son budget 2010 s'élève à un peu plus de 1,1M€, permettant les acquisitions de documentation prévues au plan de développement de la lecture publique.

La **Conservation Départementale du Patrimoine**, avec un budget d'investissement de 463.000€ et une section de fonctionnement de 622.925€, voit son action maintenue, notamment dans le domaine des publications. À noter les deux grosses lignes budgétaires que constituent les aides aux travaux de rénovation des monuments historiques (360.000€) et de rénovation du patrimoine rural non protégé (100.000€).



Le **Conservatoire départemental Émile Goué** avec son statut de syndicat mixte, réunit le Département et les communes. Cette année sera marquée par l'ouverture prochaine du nouveau siège de cette institution, pour laquelle le Conseil Général a investi plus de 3M€. Pour le budget du Conservatoire, le Conseil Général verse une participation de près de 1,7M€ (inchangée), sur un total d'un peu plus de 2M€.

Les **Archives Départementales de la Creuse** disposeront d'un budget global de 772.890€, en légère baisse.

Le **Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson** disposera d'un budget de 1,1M€, en hausse par rapport à 2009. Toutefois, cette somme comprend les engagements du Conseil Général en faveur de la Cité internationale de la Tapisserie : 167.000€ de participation statutaire et 140.000€ de subvention d'équipement. Pour ce qui le concerne, le Musée affiche une bonne santé, avec une fréquentation qui a augmenté en 2009.



SOCIAL

Pas d'éco sur l'hum

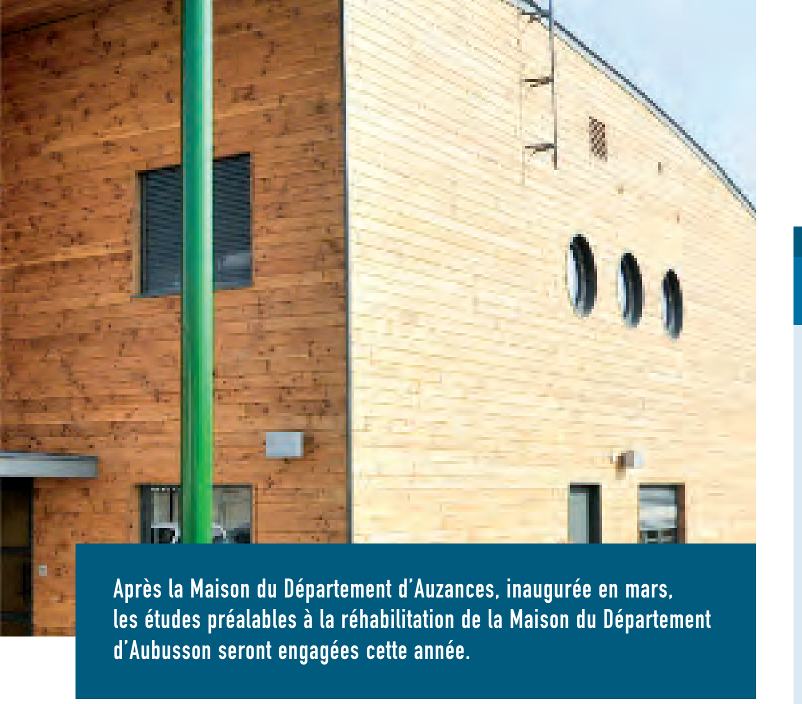
Malgré ses difficultés et parce que le contex réaffirme l'action sociale comme une de ses

L'ACTION sociale constitue ce qu'on appelle le « cœur de métier » du Département, collectivité de proximité par excellence. Ce souci de la proximité, le Conseil Général l'a affirmé en renforçant ses structures décentralisées, avec la nouvelle UTAS de Guéret et, plus récemment, l'inauguration de la Maison du Département d'Auzances. Les études préalables à la réhabilitation de la Maison du Département d'Aubusson seront engagées cette année.

L'action sociale constitue donc un domaine prioritaire de l'action départementale, ce qu'attestent les chiffres : en dehors des frais de personnel qui y sont attachés, elle représente, en effet, 45% des dépenses de fonctionnement (75M€) du budget primitif 2010. Le contexte particulièrement tendu qui a entouré l'élaboration de ce budget aurait pu inviter à la tentation de réduire la voilure du social. Mais entre ses propres contraintes financières et la situation difficile que connaissent des Creusois de plus en plus nombreux, le Département a fait le choix de ne pas sacrifier la solidarité. Sur les 75M€ consacrés à l'action sociale, les principaux secteurs concernés sont les suivants :

Services communs : 178.900€. Il s'agit de la prise en charge des mesures d'accompagnement social personnalisé, des secours aux personnes isolées, etc.

Famille et Enfance : 9.769.350€. Ce secteur concerne notamment les prestations d'aide sociale à l'enfance, qui comprennent l'aide à domicile par l'intervention d'une travailleuse familiale, le financement d'un service d'action éducative en milieu ouvert, des actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté, l'entretien et l'hébergement des mères isolées avec leurs enfants, le financement du dispositif d'accueil



Après la Maison du Département d'Auzances, inaugurée en mars, les études préalables à la réhabilitation de la Maison du Département d'Aubusson seront engagées cette année.

nomie
ain

te social est difficile, le Conseil Général grandes priorités.

des enfants confiés (maisons d'enfants, centre départemental de l'enfance et de la famille, etc.). Ce secteur concerne également les rémunérations des assistants familiaux (3,6M€), la dotation de fonctionnement du centre départemental de l'enfance et de la famille (1,7M€).

Personnes handicapées : 16.869.250€. Il s'agit de la prise en compte des prestations accordées en vue du maintien à domicile telles que les aides ménagères, les repas (à domicile ou en foyer) et les aides relatives au placement familial ou en établissement.

Personnes âgées : 7.825.616€. Il s'agit des actions afférentes à l'hébergement des personnes âgées dans les établissements et les familles d'accueil et aux services de maintien à domicile (repas, aides ménagères). À noter que les prévisions pour 2010 ont été réalisées sur la base du nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2009, qui sont en diminution et des prix de journée arrêtés pour 2010, ce qui représenté une baisse d'environ 100.000€.

Personnes dépendantes : 24.463.700€. Il s'agit notamment de couvrir les dépenses liées notamment à l'APA (hébergement en EHPAD, APA à domicile). À noter que la charge résiduelle théorique pour le Département – ce qui restera à sa charge une fois versée les dotations de l'État, y compris celle de solidarité destinée aux départements les plus défavorisés – sera de 10,9M€ ; en constante augmentation ces dernières années, cette charge n'était que de 4M€ en 2003.

Revenu de Solidarité active : 11.908.900€. Le montant des allocations RSA s'élève à un peu plus de 10M€. Pour le reste, le principal poste concerne les dépenses du programme départemental d'insertion, pour un montant d'un peu plus de 1M€. ■

ET AUSSI...

L'année 2010 s'inscrira dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois. 3M€ de dépenses d'investissement dans les collèges (travaux et équipements) et 6,8M€ de fonctionnement, cela donne une enveloppe très conséquente en faveur de l'éducation.

Outre les bourses départementales du second degré (241.000€), les subventions aux associations (103.000€) et sa participation aux activités péri ou extra scolaires (71.000€), le Département assure le fonctionnement des collèges (1,5M€) et leur attribue également une dotation d'équipement (729.000€). S'agissant de la programmation des travaux dans les établissements, elle est la suivante :

Ahun : 38.800€ pour divers travaux ;
Auzances : 136.480€ pour la réfection de menuiseries et autres divers travaux ;
Bénévent-l'Abbaye : 210.000€ essentiellement pour la réfection des sanitaires ;
Bonnat : 33.000€ pour la réfection de menuiseries ;
Bourganeuf : 212.000€ pour poursuivre le remplacement des menuiseries extérieures et réaliser la création de sanitaires ;
Boussac : 3.000€ pour divers travaux ;
Chambon-sur-Voueize : 43.000€ pour la réfection des sanitaires ;
Châtelus-Malvaleix : 105.000€ pour la création d'un préau ;
Chénérailles : 119.000€ pour lancer le programme de réfection complète de la cuisine ;
Crocq : 32.000€ pour le remplacement de menuiseries extérieures ;
Dun-le-Palestel : 12.000€ pour divers travaux de mise en conformité ;
Felletin : 189.547€ pour la réfection complète de la cuisine ;
Martin Nadaud Guéret : 8.000€ pour divers travaux ;
Jules Marouzeau Guéret : 109.400€ pour l'étude de restructuration du collège et divers travaux ;
Parsac : 102.000€ pour les études sur l'agrandissement du collège et la création d'une salle d'évolution.
Saint-Vaury : 315.000€ pour l'extension de la cuisine et l'étude sur la restructuration du gymnase.





Le bâtiment conçu par l'architecte Patrick Abrard propose des lignes sobres et un ensemble alliant fonctionnalité des locaux et économies d'énergie.

Maison du Département

Plus de services à Auzances

Avec la toute nouvelle Maison du Département d'Auzances, le Conseil Général a rapproché ses services essentiels des habitants du secteur.

Le Département est une collectivité territoriale de proximité. Afin de traduire cette réalité au quotidien, le Conseil Général de la Creuse a décidé de s'organiser autour du principe de territorialisation de l'action départementale. Cette volonté nécessitait de développer les structures agissant au plus près de la population et elle s'est traduite dès 2005 par la réimplantation d'une UTAS (unité territoriale d'action sociale) à Boussac (elle avait été supprimée dans les années 90).

La réorganisation de la présence des services du Conseil Général sur le territoire départemental initiée en 2004 prévoyait la création de 6 zones d'intervention – Aubusson, Auzances, Bourganeuf, Boussac, Guéret, La Souterraine –, l'idée étant d'organiser l'action départementale autour de points de centralité disposant à la fois d'une UTAS (unité territoriale d'action sociale) et d'une UTT (unité territoriale technique). Parallèlement, le souci d'éviter la multiplicité des locaux avait conduit à développer le concept des Maisons du Département. Ces unités de proximité permettent d'offrir à la population un accès à tous les services et prestations assurés par la collectivité.

La Maison du Département d'Auzances, inaugurée au mois de mars, constitue donc la première d'une nouvelle génération de locaux départementaux abritant conjointement UTAS et UTT. Dans leurs domaines respectifs, ces agents du Conseil Général travaillent au service de la population des cantons d'Auzances, Bellegarde-en-Marche, Chambon-sur-Voueize, Chénérailles et Évaux-les-Bains.

L'UTT, c'est : Une structure du Pôle Aménagements Transports. C'est le service de proximité en charge de la gestion des routes départementales. Le siège de l'UTT est composé de 4 agents : 1 responsable, 2 contrôleurs de travaux et 1 secrétaire comptable. Leurs missions : gestion du domaine public routier (arrêtés de circulation, occupation du domaine public, etc.) ; entretien de la voirie départementale (chaussées, dépendances) ; viabilité hivernale (déneigement, déverglaçage, etc.) ; participation à la maîtrise d'œuvre de certains travaux routiers ; appui local au service des Transports (entretien des abribus).

Un centre d'exploitation est rattaché à chacun des 5 cantons de la zone couverte par l'UTT. Ces 5 centres d'exploitation sont composés chacun d'un chef de centre et de 6 agents d'exploitation, qui assurent au quotidien la maintenance de la voirie départementale, en particulier la viabilité hivernale.

L'UTAS, c'est : Une structure du Pôle Jeunesse et Solidarité, qui dépend de la direction des Actions sociales de proximité (DASP) et recouvre l'ensemble des actions conduites par les différentes directions thématiques (Enfance et Famille, Personnes en Perte d'Autonomie et Insertion et Logement).

L'UTAS d'Auzances est composée de 18 agents, auxquels s'ajoutent 6 agents travaillant en binôme avec l'UTAS d'Aubusson. Cette équipe représente différents métiers et les agents sont positionnés sur des missions spécifiques et complémentaires : chef de service, secrétaires, assistants sociaux de secteur, conseillère en économie sociale et familiale, équipe Enfance, équipe Personnes en perte d'autonomie, conseillers en insertion professionnelle. ■



LA MAISON D'AUZANCES EN BREF



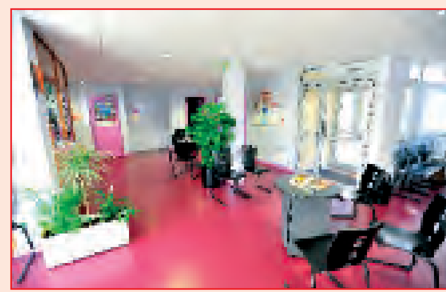
Extérieurs : Parkings publics et privés en enrobé ; passage piéton sécurisé et parvis des entrées en pavés de granit ; plantation d'arbres à hautes tiges et d'arbustes. Accès et parkings sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Intérieurs : Dés l'entrée, le public accède à un espace d'attente confortable, éclairé naturellement. Un point multimédia et des sanitaires sont également à sa disposition. L'organisation des bureaux se fait autour d'un espace central qui reçoit les locaux d'archives, locaux techniques, salle de réunions et sanitaires. L'accessibilité aux personnes handicapées à fait l'objet d'une attention particulière : circulations et locaux accessibles en fauteuil, revêtements muraux et portes d'accès aux différents locaux traités de manière à être facilement identifiables. L'accès au 1er étage comporte un ascenseur.

Énergie et développement durable : Le bâtiment est conçu pour être en basse consommation d'énergie : isolation thermique à la fois intérieure et extérieure. Les parements bois sont entièrement recyclables et ne nécessitent aucun entretien. La production d'eau chaude sanitaire est assurée par des capteurs solaires posés en façade sud et couplés à un ballon d'eau chaude. Le chauffage est assuré temporairement par une citerne de gaz propane. Dès l'arrivée du gaz naturel dans la commune, la chaudière pourra être raccordée sur le réseau public.

INFO + : MAISON DU DÉPARTEMENT D'AUZANCES – ROUTE DE MONTLUÇON – 23700 AUZANCES – TÉL. 05 55 83 70 00 – DU LUNDI AU JEUDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 17H00 – LE VENDREDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 16H30

et aussi...



NOUVEAUX LOCAUX POUR L'UTAS DE GUÉRET

Jusqu'alors et depuis fort longtemps, l'UTAS de Guéret était partagée entre trois sites sur le territoire de la commune. Elle constitue désormais une seule et même entité répartie en deux bâtiments contigus, qui ont été inaugurés récemment.
Le bâtiment principal (A) se situe 12 rue Sylvain Grateyrolles.
La majeure partie du rez-de-chaussée est consacrée à l'accueil, avec une secrétaire en charge de renseigner les personnes, un espace d'attente et 6 bureaux de permanence.
Au premier étage, des bureaux de travail : assistants sociaux, conseillers en insertion professionnelle, secrétariat RSA (revenu de solidarité active). Au second se situe l'équipe de PMI (protection maternelle et infantile), un espace salle de jeux et les salles de consultations.
Le second bâtiment (B) se trouve 14, rue Victor Hugo. Au rez-de-chaussée un accueil, le bureau des secrétaires et des travailleurs médico-sociaux APA (allocation personnalisée d'autonomie), ainsi qu'un espace d'accueil dédié au planning familial. Au premier étage, 2 assistants sociaux intervenant sur les secteurs ruraux, les conseillers en économie sociale et familiale, des travailleurs médico-sociaux (handicap et APA), ainsi que l'équipe pôle enfance hors PMI.





Les premiers touristes de la Creuse sont les Creusois eux-mêmes. Un « statut à part » qui vaut bien un privilège, la Carte Luciole, et peut être aussi l'occasion de se transformer en ambassadeur du département.

TOURISME

Notre affaire à tous !

L'Agence départementale de développement et de réservation touristique de la Creuse conduit une triple action qui s'adresse aux habitants, aux hébergeurs et aux prestataires. Avec un seul but : conforter le département comme destination touristique.

D'ABORD en finir avec un sigle pour en adopter un autre : le CDT (comité départemental de tourisme) n'est plus, vive l'ADRT 23, c'est-à-dire l'agence de développement et de réservation touristique de la Creuse, qui regroupe les actions de promotion du tourisme et la centrale de réservation d'hébergements touristiques. Comme le CDT auparavant, l'ADRT 23 a mandat du Conseil Général pour conduire la politique départementale en matière de tourisme, sa feuille de route étant le Schéma départemental de développement touristique adopté en décembre 2008 et définissant les grandes orientations pour cinq ans. C'est dans ce cadre que s'inscrit le plan d'actions 2010 de l'ADRT 23 qui met l'accent sur la promotion auprès des clientèles de proximité et l'ouverture du partenariat avec les territoires.

Parce que les Creusois doivent être les premiers ambassadeurs de leur département, l'ADRT 23 met l'accent cette année sur trois opérations phares qui s'adressent à la fois aux habitants, hébergeurs occasionnels (famille, amis), et aux prestataires touristiques. En matière de tourisme, les habitants d'un territoire sont à la fois les premiers consommateurs, les premiers prescripteurs et les premiers hébergeurs. Il est donc indispensable de leur accorder une attention particulière en les associant au développement touristique.

L'opération **Carte Luciole**, initiée en 2005, est donc relancée cette année. Elle se donne pour ambition de permettre aux Creusois de mieux connaître l'offre de leur département, et ainsi d'être des « ambassadeurs » auprès de leur famille ou de leurs amis. C'est une carte « privilège » qui permet à son titulaire de bénéficier d'un accès gratuit chez les prestataires participant à l'opération (voir par ailleurs), à condition d'être accompagné d'au moins 2 personnes (adultes) qui elles payent l'accès à un site ou à une prestation.

FAIRE DES CREUSOIS DES AMBASSADEURS

Autre opération, nouvelle celle-ci : la création d'une association de **« greeters »**. Kézako ? Plusieurs villes ont déjà créé des associations de « greeters » (du verbe anglais to greet : recevoir) ; il s'agit de réseaux de bénévoles, souvent passionnés, qui proposent aux visiteurs une découverte de leurs lieux favoris. Alors, Creusois et fier de l'être ? Faites le savoir à nos visiteurs ! Imaginez : vous débarquez dans un lieu inconnu où un gourmet vous fait découvrir les meilleures tables, un fondu de nature vous entraîne sur des chemins inexplorés, etc. Loin des circuits touristiques conventionnels, les « greeters » vous emmènent à la découverte des bons coins à ne pas rater !

Enfin, l'ADRT 23 envisage de fédérer un peu plus les professionnels en créant un **club départemental de prestataires**. Ouvert à tous les professionnels du tourisme sans distinction de filière, ce lieu de rencontres et de partage d'expériences doit permettre de redéfinir les modalités de collaboration entre les institutionnels et les opérateurs privés, afin de pouvoir mener des actions collectives structurantes. ■



MODE D'EMPLOI



Obtenir la carte Luciole : La Carte Luciole est délivrée gratuitement par l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques – Tourisme Creuse, les Offices de Tourisme, et les sites partenaires. Une seule carte sera attribuée par foyer.

La Carte Luciole peut être utilisée toute l'année, en fonction des périodes d'ouverture des structures partenaires. Elle est valable 2 ans et fonctionne pour les clients adultes (plus de 18 ans) et individuels. Elle est strictement personnelle et devra systématiquement être présentée chez les prestataires partenaires pour bénéficier de la gratuité.

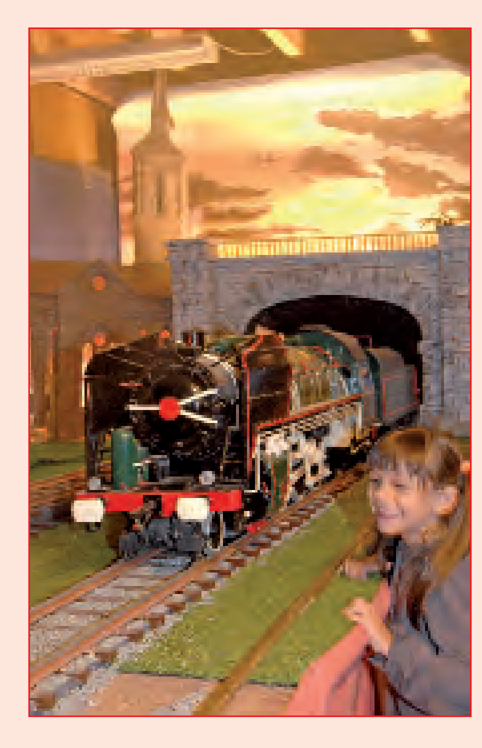
Devenir greeter : Fier d'être creusois ? Passionné de rencontre et d'échanges, vous êtes prêt à consacrer bénévolement un peu de votre temps libre pour accueillir et transmettre votre enthousiasme à des touristes ? Faites-le savoir auprès de l'Office de Tourisme le plus proche de chez vous, les conseillers en séjour vous expliqueront tout ce que vous souhaitez savoir !

CONTACT : AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉSERVATION TOURISTIQUES
9 AVENUE FAYOLLE – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 55 51 93 23

et aussi...

LES SITES PARTENAIRES 2010 DE LA CARTE

Aubusson : Musée Départemental de la Tapisserie, Maison du Tapissier
Bénévent-l'Abbaye : Scénovision
Bosmoreau-les-Mines : Musée de la Mine
Bourganeuf : Musée de l'Electrification, Elevage du Palais
Chéniers : La Tuilerie de Pouligny
Crocq : Les Tours de Crocq et la Maison du Patrimoine
Crozant : Site des Ruines, Arboretum de la Sédelle
Felletin : Coopérative Diamantaire, Ateliers de Tapisserie Pinton, Filature de laine Terrade
Guéret : Musée d'Art et d'Archéologie, Labyrinthe Géant de Guéret, Kayak Club Marchois, Les Ecuries de Pommeil
La Nouaille : Domaine de Banizette
Reterre : Ferme du Ballotier
Royère-de-Vassivière : Centre équestre de Vassivière
La Souterraine : Cirque Valdi
Sainte-Feyre : Parc Animalier des Monts de Guéret
Saint-Pierre-de-Fursac : Parc de Tancognaguet
Saint-Sulpice-le-Dunois : Ferme du Cheval Rouge
Saint-Sulpice-les-Champs : Espace Muséographique du Dr Eugène
Vassivière-en-Limousin : Centre International d'Art et du Paysage





La 3ème édition de la Rencontre Sportive Inter-Collèges faisait la part belle aux jeux anciens.

Conseil Général des Jeunes

Floraison d'initiatives

Après la désormais traditionnelle Rencontre Inter-Collèges qui s'est déroulée au début du mois, les actions du Conseil Général des Jeunes vont se multiplier au cours du printemps.

C'est le printemps, une belle saison pour permettre à la jeunesse de faire fleurir ses idées généreuses. Celles des élus juniors du Conseil Général le sont, à l'image de la journée passée avec les enfants du Secours Populaire le 14 avril.
Le calendrier des actions du Conseil Général des Jeunes avait été préalablement marqué, le 14 février, par une participation à l'organisation du tournoi handisport de tennis de table porté par l'Amicale Handisport de la Creuse. Un juste retour des choses puisque cette association est, en effet, un partenaire maintenant régulier des conseillers juniors et participe activement à l'organisation de la Rencontre Sportive Inter-Collèges. C'est d'ailleurs la 3ème édition de cette manifestation qui a ouvert en fanfare, le 2 avril au stade de Cher-du-Prat de Guéret, le cycle des rendez-vous printaniers du Conseil Général des Jeunes. À cette occasion, les équipes se sont amicalement affrontées dans le cadre de jeux anciens (voir photos). À noter que l'Amicale Handisport va également intervenir dans plusieurs collèges creusois sur le temps 12h00-14h00, pour animer des ateliers de sensibilisation des jeunes aux questions du sport et du handicap.
Les prochains grands rendez-vous du Conseil Général des Jeunes concerneront les actions entreprises par les élus des commissions Environnement et Solidarité. Pour la première, il y aura d'abord le Circuit Découverte de l'Etang des Landes, le vendredi 30 avril. Organisée également pour la 3ème fois, cette action est animée par les élus juniors, avec l'appui technique de l'équipe de la Réserve Naturelle (Conseil Général et Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin). Elle consiste à accueillir des élèves de classe de 6ème de différents collèges du département, à les accompagner dans la découverte du site et de ses richesses tout en les sensibilisant aux questions environnementales. Parallèlement à cette manifestation ponctuelle, les élus juniors travaillent également à la réalisation d'un film sur la Réserve Naturelle, qui sera remis dans chaque collège et pourra servir de support à des découvertes futures.

Grosse action en faveur d'Haïti

Sur le terrain de la Solidarité, on notera principalement l'organisation du traditionnel Festival des Solidarités, qui aura lieu cette année au Centre culturel Yves Furet de La Souterraine, le vendredi 21 mai, à 20 heures. Sur le thème « Haïti a perdu ses couleurs, donnons-leur un peu de bonheur », les élus juniors de 14 collèges creusois présenteront un spectacle composé de plusieurs numéros (théâtre, danse, chant, etc.). Les élus juniors avaient choisi dès novembre d'agir en faveur d'Haïti, mais les événements qui se sont produits là-bas en janvier n'ont évidemment fait que renforcer leur détermination.
Il s'agira donc de recueillir des dons qui seront ensuite redistribués à l'association « Ti Malice » pour servir à la reconstruction d'une école durement touchée lors du séisme. Les dons permettront d'accéder au spectacle et chaque donateur recevra en échange un t-shirt aux couleurs du Festival. Parallèlement à ce rendez-vous du 21 mai, les élus juniors vont mettre à contribution leurs camarades dans tous les collèges creusois, afin de procéder à la vente de « bracelets brésiliens », le produit de cette vente étant lui aussi destiné à l'opération en faveur d'Haïti. ■

Rencontre Sportive Inter-Collèges et Festival des Solidarités constituent deux temps forts de l'activité du Conseil Général des Jeunes.

et aussi...



Petits et grands ponts

Parmi les chantiers routiers que conduit le Département, l'axe Est-Limousin n'est évidemment pas le moindre. À la sortie de l'hiver, deux sites ont vu s'achever les constructions d'ouvrages d'art nécessaires dans le cadre de ce programme. Au nord de Gouzon, sur la RD997, il a été procédé au remplacement des ponts sur le Mardallou et le Signollet, pour un coût de 300.000€ totalement à la charge du Conseil Général. Ces ponts sont calibrés pour accueillir le futur élargissement de la chaussée.
Au sud du département, la déviation entre le Tarderon et la Gratade (commune de Croze), sur la RD982, représente évidemment un chantier beaucoup plus conséquent. Il fait suite à l'autre section de RD982 terminée en 2006 entre les lieux dits le Masbet et le Tarderon.
Ce projet nécessitait le franchissement par deux fois de la Creuse et donc la construction de deux ouvrages d'art, qui sont aujourd'hui terminés. La route neuve elle-même, sur une longueur d'un peu plus de 3 km, est en cours d'achèvement.
L'opération représente un montant de 4,6M€, financés pour moitié par le Département et pour autre moitié par la Région.



Rendez-vous Nature

Dans son rôle de gestionnaire de la Réserve de l'Etang des Landes, le Conseil Général doit et souhaite remplir totalement ses missions essentielles : préserver le patrimoine naturel de ce site unique en Limousin, mais aussi en partager la richesse avec les visiteurs en leur donnant les outils pour une meilleure compréhension du lieu et de ses enjeux.

Protéger et partager

La protection de la richesse du patrimoine naturel de l'Etang des Landes est de la responsabilité du Conseil Général. Qui a aussi pour mission de la faire mieux connaître au grand public. Les Rendez-vous Nature en sont un des outils.

Le guide des Rendez-vous Nature de l'Etang des Landes que vous avez trouvé dans ce numéro du Magazine de la Creuse vous permettra de connaître l'ensemble des animations prévues sur le site de la Réserve au cours des prochains mois. Il y en a pour tous les goûts et toutes les formes de curiosité, tant il est vrai que l'Etang des Landes offre une immense variété de sensations et de découvertes possibles.

Déjà 10.000 visiteurs par an

Ce programme de visites guidées à destination du grand public n'est pas qu'un simple outil de communication. Il est l'une des actions prévues par le plan d'interprétation de la Réserve, qui a été adopté par l'assemblée plénière du Conseil Général le 29 mars dernier. Lequel plan d'interprétation est lui-même une action prévue dans le cadre du plan de gestion 2009-2013 de la Réserve naturelle nationale de l'Etang des Landes, adopté fin 2008.

On résumera la situation ainsi. Le Conseil Général, propriétaire du site, s'est vu attribuer par l'Etat la gestion de la Réserve naturelle nationale, dont il a confié la partie scientifique au Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin. Si la Réserve a prioritairement une vocation de conservation du patrimoine naturel dont le gestionnaire est le garant, celui-ci doit également développer une politique de sensibilisation et d'information du public. Protéger, mais aussi partager : c'est le sens du plan d'interprétation, qui compile toutes connaissances actuelles sur les aspects tant naturels qu'historiques et humains du site et qui propose différentes actions d'éducation à l'environnement.

On pourra mieux comprendre les enjeux à partir de quelques chiffres. Pour mieux connaître les attentes des visiteurs présents sur le site, une étude de fréquentation a été conduite entre avril et septembre 2009. Elle a permis d'estimer leur nombre à environ 10.000 personnes par an (riverains ou visiteurs). Cette fréquentation devrait fortement progresser dans les années à venir avec la réalisation de nouveaux équipements pour l'accueil du public. Autant dire que les impératifs de préservation du patrimoine de la Réserve imposent de prendre des mesures d'accompagnement et d'éducation à l'environnement du public.

Le plan d'interprétation de la Réserve de l'Etang des Landes, qui couvre la période 2010-2013 et se décline en programmes d'actions annuels (voir encadré « En 2010, il y aura… »), vise quatre objectifs : permettre aux riverains, aux visiteurs et aux usagers de mieux comprendre la signification et la valeur du lieu ; faire de la Réserve un lieu privilégié d'éducation à l'environnement ; permettre un développement harmonieux des activités de découverte et touristiques, tout en respectant le patrimoine naturel ; enfin, susciter une démarche de développement local basé sur l'écotourisme.

Le calendrier des Rendez-vous Nature est donc une traduction concrète du plan d'interprétation, un outil pour atteindre ses objectifs, puisqu'il propose, fidèle à la définition de l'interprétation telle qu'elle est admise par les techniciens : « faire comprendre à des visiteurs, sur un site, la signification et la valeur d'un patrimoine ; révéler ce que les lieux peuvent nous raconter et la relation qu'ils ont eue, ont ou auront avec les hommes ». Allez découvrir cette richesse, vous en reviendrez convaincus de la nécessité de la préserver ! ■



Le calendrier des Rendez-vous Nature de l'Etang des Landes propose des visites guidées jusqu'au mois de novembre, à la découverte de la faune et de la flore du site.



EN 2010, IL Y AURA...

Le programme d'actions 2010 est constitué de nombreuses opérations, dont quelques principales. Le projet majeur est incontestablement la création d'une Maison de la Réserve et d'un parking ; 1M€ (Maison de la Réserve) et 0,5M€ (parking) ont d'ores et déjà été prévus pour lancer ce programme. Cette opération devrait pouvoir démarrer d'ici la fin de l'année, les études de maîtrise d'œuvre devant être engagées prochainement.
Dans le cadre des travaux de restauration des milieux ouverts, la lande de la Grande Chaume sera défrichée (bûcheronnage et dessouchage), afin de permettre à terme un pâturage extensif ; ce programme sera financé dans le cadre d'un contrat Natura 2000.
Au titre des animations, il y a bien sûr tout le programme des Rendez-vous Nature. Ces visites guidées, qui ont accueilli 700 personnes l'an dernier, seront complétées par l'accueil de groupes ou de stagiaires.
Au titre des outils pédagogiques et d'interprétation, il est également prévu de créer un sentier d'interprétation pour le grand public, qui permettra aux visiteurs de disposer d'un certain nombre de repères pour mieux approcher les secrets de la Réserve naturelle.

et aussi...

Le rempoissonnement continue

L'une des actions continues de l'équipe technique de la Réserve naturelle de l'Etang des Landes consiste à surveiller la qualité de l'environnement aquatique du site, afin de permettre que s'y développent des espèces utiles et adaptées.
On se souvient, en effet, que la vidange de 2007 avait révélé une surabondance de poissons chats. Si la pêche qui s'en était suivie avait permis d'éliminer cette population, plusieurs opérations de rempoissonnement ont été nécessaires afin de tendre vers un meilleur équilibre piscicole.
L'Etang des Landes a été pêché une nouvelle fois à l'automne 2009, ce qui a permis de mesurer les effets des actions entreprises. Ainsi la tanche, qui était quasiment absente lors de la vidange de 2007, a représenté l'an dernier près de 10% (en poids) de la pêche.
A terme, l'objectif est de permettre à cette espèce de reprendre toute sa place dans l'écosystème au détriment du poisson chat. A cette fin, 200 kg de tanche issus d'étangs creusois viennent d'être réintroduits.
Ils viennent compléter les 800 kg de gardons et rotengles qui avaient été remis à l'eau à l'issue de la pêche de 2009. Le rempoissonnement de l'étang s'achèvera par l'apport de 120 kg de brochetons à l'automne prochain.





Basket

Plateaux des écoles de basket pour les petits et stages pour les plus grands : les jeunes sont une priorité pour le comité départemental de basket.

Objectif jeunes

En signant une convention pluriannuelle d'objectifs avec le Département et l'Etat, le comité départemental de basket a ouvert la boîte à idées. Et se bat pour développer sa pratique auprès des jeunes.

Le basket n'échappe évidemment à aucune des difficultés que rencontrent les autres disciplines sportives dans notre département. Entre faiblesse démographique et une certaine individualisation des comportements, maintenir les effectifs – joueurs, bénévoles – est déjà un petit exploit. On pourra résumer ainsi la situation : une tendance de plus en plus importante au « zapping sportif » chez les plus jeunes – une année un sport, l'année suivante un autre – et le phénomène plus classique des ados qui abandonnent, soit par lassitude, soit contraints de quitter le département pour leurs études.

Face à ce qui apparaîtrait comme insoluble à d'aucuns, certains choisissent d'opposer l'énergie, la rigueur et la constance. C'est le cas du comité départemental de basket, qui a conforté sa volonté en signant, en 2009, une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat et le Conseil Général. Valable sur la durée de l'olympiade, cette convention fixe des objectifs et alloue des moyens.

« Pour nous, cet engagement sur 4 ans a un double avantage, explique Claude Duquerroy, le président du comité départemental. D'un côté, il y a un financement garanti de la part de la collectivité départementale, c'est-à-dire une question qu'on n'a pas à se poser tous les ans. De l'autre, cela nous conduit justement à nous poser collectivement des questions nécessaires à notre développement : nous avons fait le point sur nos forces et nos faiblesses et nous nous sommes fixé des objectifs, ce qui a mobilisé un vrai travail d'équipe du comité directeur ».

Satisfaction, déjà, quant à la méthode. Au niveau des résultats aussi, puisqu'après une pointe à plus de 1.100 licenciés au début des années 2000, le basket creusois avait connu une baisse importante de ses effectifs, qui semblent aujourd'hui stabilisés et même en très légère hausse.

« Ce que nous avons pu mesurer, c'est que les effets médiatiques de type Dream Team restent sans lendemain s'il n'y a pas les structures d'accueil nécessaires », explique Hervé Piéron, le cadre technique départemental. « C'est la raison pour laquelle nous nous appliquons à proposer de la formation aux clubs sur les deux premiers niveaux : animateur et initiateur de mini-basket ».

Cherchant à conforter son encadrement – techniciens et bénévoles – le basket creusois est aussi tout entier tourné vers ses jeunes, avec un effort particulier vers les 6-10 ans du mini-basket : aujourd'hui, 13 des 16 clubs creusois ont une structure mini-basket. Cela commence à avoir quelques effets sur les effectifs.

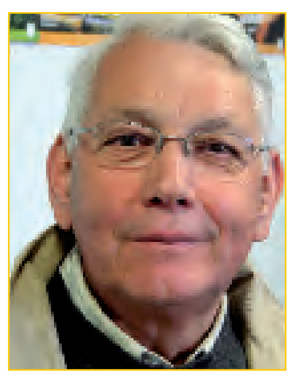
Si la question des adolescents demeure préoccupante, le basket creusois a trouvé des solutions : la territorialisation. Il s'agit de permettre le regroupement, par secteur géographique, des catégories benjamins, minimes, cadets, garçons et filles. « L'important, c'est que les jeunes puissent jouer. Cela nous a permis d'aligner des équipes dans toutes les catégories d'âge au niveau régional, ce qui était impossible en laissant les clubs chacun sous sa propre bannière. C'était même le risque de voir de nombreux jeunes arrêter, faute de coéquipiers », explique Hervé Piéron.

Et le président Claude Duquerroy d'ouvrir un peu plus la boîte à idées « made in Creuse », avec la création de trophées départementaux pour les catégories benjamins, minimes, cadets et séniors, filles et garçons : « Des trophées que nous avons commandés à des entreprises creusoises : Microplan à La Forêt-du-Temple, les bardeaux Richard à Bénévent-l'Abbaye, la poterie Compin à Glénic et la verrerie Pignot à Genouillac ». Une façon de valoriser réciproquement le basket et le savoir-faire creusois. On dira « bien joué ».



Hervé Piéron, cadre technique départemental, dispose d'un appui avec Sébastien Lavaud, poste financé dans le cadre des emplois associatifs.

LE CD DE BASKET EN BREF



Le comité départemental de basket regroupe 16 clubs, pour un total de 949 licenciés. 2 clubs évoluent au plus haut niveau régional (AL Bénévent masculins et féminines, AEL Guéret féminines).

Président : Claude Duquerroy.

Deux salariés : un cadre technique départemental + un autre poste partagé avec un club.

Le comité départemental de basket est lié avec l'État et le Conseil Général dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs signée en 2009 pour 4 ans. Cette convention garantit au comité le versement d'une aide départementale annuelle de 9.500€, à laquelle s'ajoute le financement d'un emploi associatif. Elle prévoit que le comité départemental travaille sur trois grands axes de développement : l'activité basket chez les jeunes ; la qualification, la valorisation de l'activité des bénévoles et/ou « encadrants » techniques ; la communication.

CONTACT : COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET DE LA CREUSE – 3 AVENUE LOUIS LAROCHE 23000 GUERET – COURRIEL : CD23BASKET@HOTMAIL.FR – INTERNET : WWW.BASKET23.COM

et aussi...

Hommage à David Menut

C'est avec une grande fierté que les élus du Conseil Général et de la Ville de Guéret ont accueilli conjointement le cycliste David Menut et ses compagnons du Pôle Espoirs Cyclisme de Guéret Grancher, au cours d'une amicale cérémonie qui s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel du Département, en février.

L'occasion était belle, en effet, de saluer les performances de ce jeune homme de 18 ans, devenu champion de France junior de cyclo-cross, le 10 janvier dernier à Liévin (voir le précédent numéro du Magazine de la Creuse). Le sociétaire du club Creuse Oxygène est un bel exemple de la formation « à la creusoise », dans laquelle le Département investit maintenant depuis plusieurs années : membre de la première promotion de la section sportive VTT du collège Marouzeau en 2006/2007, David a depuis intégré le Pôle Espoir Cyclisme de Guéret Grancher. Ayant obtenu de nombreux titres régionaux dans les différentes catégories d'âge en VTT et cyclo-cross, il a obtenu une véritable reconnaissance nationale depuis 2008, avec plusieurs sélections en équipe de France. Après plusieurs belles performances nationales et trois titres par équipes (2007, 2008 et 2009), avec son club en VTT, il a connu son premier très grand succès à ce niveau en remportant la 2ème manche du Challenge National de cyclo-cross en novembre 2009, avant l'éclatante confirmation de son titre national de Liévin. 16ème du classement final de la Coupe du Monde de cyclo-cross cette année, il peut désormais nourrir des espoirs sérieux au plus haut niveau international. De quoi inspirer tous ses camarades du Pôle Espoir, présents à ses côtés au cours de cette cérémonie et manifestement heureux de partager un peu de l'hommage qui lui était rendu.



La cloche de l'église de Champagnat émarge au rang des objets classés aux Monuments historiques.

La descente de croix de l'église Saint-Jacques d'Auzances est une des peintures que la Commission départementale des objets mobiliers de la Creuse a souhaité faire classer, lors de sa dernière réunion.

OBJETS MOBILIERS

Multiples et remarquables

Le patrimoine, ce n'est pas que châteaux, chapelles, fontaines et lavoirs. C'est aussi une multitude d'objets à la protection desquelles contribue la Conservation départementale du Patrimoine.

Il en est du patrimoine comme de toute chose : ce qui se voit le moins n'a pas forcément moins de valeur que ce qui saute aux yeux. Pour une église modeste, combien de trésors cachés en son sein, qui au-dessus de l'autel, qui accroché à un pilier, qui perché au clocher ? En créant, en 2003, la Conservation départementale du Patrimoine (CDP), le Conseil Général entendait la préservation du patrimoine au sens le plus large : non seulement les édifices mais aussi les objets mobiliers. C'est ainsi que la CDP a repris, en 2004, l'ensemble de la mission concernant les antiquités et objets d'art, qu'elle exerce au service de la Commission départementale des objets mobiliers (CDOM).

ETUDE, PRÉSERVATION, CONSEIL

Créée par décret en 1971 auprès de chaque préfet de département, la CDOM a pour mission de veiller à la préservation des objets mobiliers du département : objets religieux, objets civils, de propriété publique ou de propriété privée. Dans ce cadre, ses 25 membres émettent un avis favorable ou défavorable aux demandes de classement et d'inscription des objets mobiliers au titre des Monuments historiques. La CDOM ne s'était malheureusement plus réunie entre 1996 et 2004, de sorte que la mission sur les antiquités et objets d'art, qui avait été longtemps le fait de bénévoles, était tombée en déshérence. Autant dire que sa reprise par la CDP, en 2004, fut une bénédiction pour bien des communes creusoises et, plus largement, pour le patrimoine mobilier creusois.

La Conservation départementale du Patrimoine a une mission d'étude, de préservation et de conseil sur les objets mobiliers de la Creuse. Elle prépare les travaux de la CDOM en repérant sur le terrain les œuvres qui pourraient prétendre à une protection et en les présentant devant la Commission. Celle-ci donne ensuite son avis en choisissant entre quatre options : le classement ou l'inscription au titre des Monuments historiques, le répertoire départemental et le rejet.

Depuis 2004, 119 objets mobiliers ont été protégés au titre des Monuments historiques (classement et inscription), suivis pour certains de restauration. Le 23 février dernier, suite aux tournées annuelles d'inspection et de récolement des Antiquités et Objets d'Art, le Conservateur a présenté devant la Commission 35 objets mobiliers susceptibles d'être protégés au titre des Monuments historiques. Ils concernaient douze communes (Ajain, Auzances, Boussac-Bourg, Bussière-Nouvelle, Champagnat, Glénic, Lioux-les-Monges, Le Monteil-au-Vicomte, Pionnat, Roches, Sagnat, Saint-Pardoux-d'Arnet), pour les catégories techniques suivantes : meuble, peinture, sculpture, orfèvrerie, textile, patrimoine instrumental (cloches). L'œuvre phare de cette Commission est le tableau de l'Assomption d'Ajain, œuvre de l'entourage de Philippe de Champaigne. ■

INFO + : LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE FINANCIÈREMENT LES COLLECTIVITÉS POUR LES PROJETS DE RESTAURATION DE LEURS MONUMENTS HISTORIQUES ET DE LEUR PATRIMOINE NON PROTÉGÉ. CETTE AIDE PREND LA FORME D'UNE SUBVENTION DE : 17,5% DU MONTANT HORS TAXES POUR LES ÉDIFICES ET OBJETS MOBILIERS CLASSÉS MONUMENTS HISTORIQUES ; 15% POUR LES ÉDIFICES ET OBJETS MOBILIERS INSCRITS À L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES ; 25% POUR LES ÉDIFICES ET OBJETS MOBILIERS NON PROTÉGÉS.

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Chapelle Croix-au-Bost (Saint-Domet)



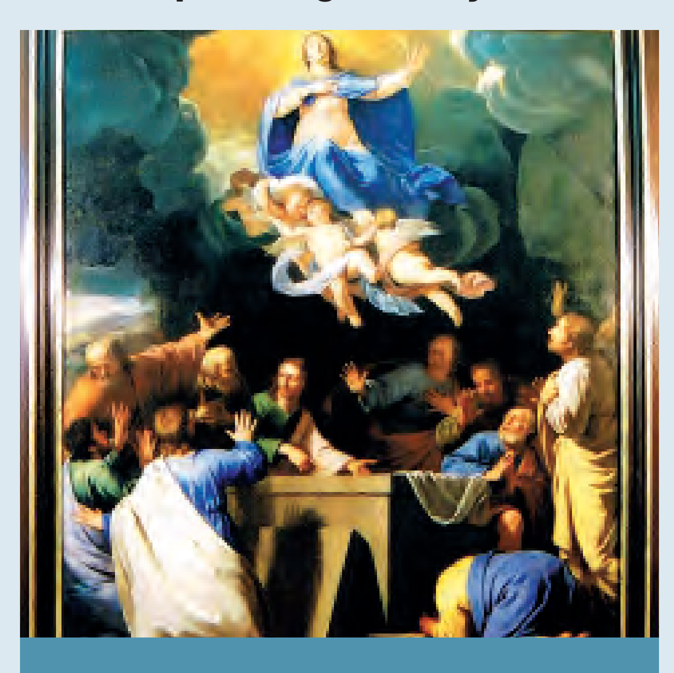
PATRIMOINE DE PAYS

Abris de berger (Faux-la-Montagne)

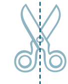


OBJETS DU PATRIMOINE

L'Assomption (église d'Ajain)







FICHES

Le patrimoine de la Creuse

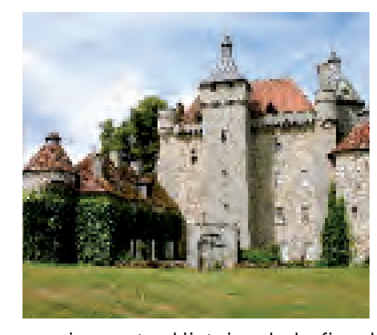
MONUMENTS ET ÉDIFICES

Chapelle Croix-au-Bost (Saint-Domet)



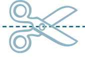
L'église de Colondannes dépendait de l'abbaye de Bénévent. Romane à l'origine, elle a été agrandie à l'ouest à l'époque moderne. Un clocher carré en charpente à flèche octogonale, couvert d'ardoises, la domine à l'ouest. A l'est, une fenêtre limousine, ouverte entre deux contreforts, agrémente le chevet plat. Au nord, une porte brisée s'ouvre sur la nef qui présente deux parties : une nef moderne couverte d'un lambris est séparée des trois travées plus anciennes par un mur percé d'un arc brisé. Cette deuxième partie (XVe siècle) est voûtée d'ogives. Une armoire eucharistique perce le mur du chœur. Dans la nef, un massif plaqué contre le mur abrite les fonts baptismaux, dans une niche en accolade. Des peintures murales du XVIIe siècle ornent le chevet.

Notice extraite de Mingaud Alain – Eglises de la Creuse – Éditions Lucien Souny, 2006, p. 213



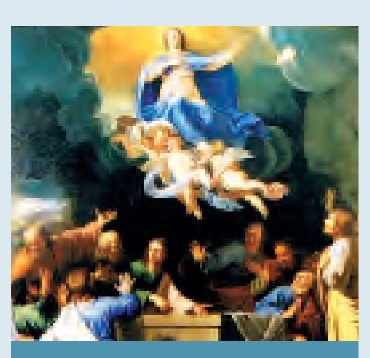
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : LES EXPOS DU PRINTEMPS

Jusqu'au 21 mai, les Archives départementales présentent simultanément deux expositions, « Le visage du monde ouvrier » et « Histoire de la fiscalité ». La grande exposition 2010 sera proposée à partir du 7 juin et jusqu'au 3 septembre : sur le thème des châteaux creusois, elle sera l'occasion de mettre en valeur la richesse et la variété du patrimoine de notre département.
Ces expositions sont présentées dans le Hall des Archives départementales de la Creuse (avenue Franklin Roosevelt, à Guéret) ; du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h00. Renseignements au 05 44 30 26 50.



OBJETS DU PATRIMOINE

L'Assomption (église d'Ajain)



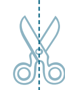
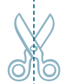
D'une hauteur d'environ 3 m et d'une largeur de 2,62 m, ce tableau inscrit au titre des Monuments historiques en 1976 représente l'Assomption de la Vierge. La Vierge couverte d'un léger voile blanc et vêtue d'une robe rose que recouvre un manteau bleu, le bras droit replié sur sa poitrine, le bras gauche levé paume ouverte, assise sur une nuée portée par quatre angelots, s'élève au-dessus de son tombeau ouvert sous le regard surpris des apôtres ; chacun d'eux exprime sa stupeur par une posture, une gestuelle des mains et des regards différents. La restauration du tableau, entreprise en 2008 par l'Atelier Auvity, a permis d'apprécier sa grande qualité technique, de le dater du 17e siècle et de l'attribuer à Jean-Baptiste de Champaigne, neveu de Philippe de Champaigne. En mars dernier, lors de la Commission nationale des Monuments historiques, cette œuvre a été classée au titre des Monuments historiques.

PATRIMOINE DE PAYS

Abris de berger (Faux-la-Montagne)

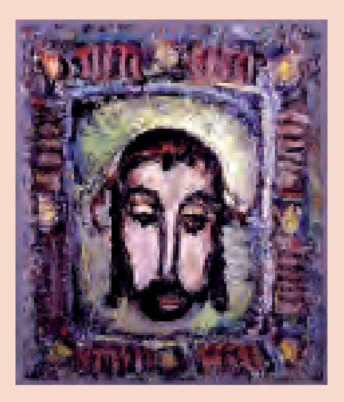


Ces petits édicules (un homme ne peut pas toujours y tenir debout) sont construits en pierres sèches issues de l'épierrement des champs ou extraites de petites carrières. Parfois adossées à la roche mère, à la pente ou à un talus, ils sont le plus souvent de plan semi-circulaire. Ils servaient d'abri et de refuge au berger lors de la pâture pour se protéger des intempéries.
Autrefois au milieu des pâtures, on les retrouve actuellement disséminés, le plus souvent en forêt, parfois en bord de route, comme cet abri qui se situe près du village de Bessat. Ils constituent aujourd'hui un témoin privilégié de l'activité agro-pastorale encore bien présente au début du XXe siècle.

Musée de la Tapisserie

Hommage au renouveau du XXème siècle



L'exposition estivale du Musée départemental de la Tapisserie, à partir du 21 juin, sera l'occasion de mieux approcher les renaissances et les métamorphoses de la tapisserie d'Aubusson que l'on doit à Marie Cuttoli (1879-1973), véritable amie des artistes et mécène pour des tissages variés, et à Jean Lurçat (1892-1966), volontaire découvreur de talents et de solutions, qui va accélérer et approfondir ce regain d'intérêt. En complément de cette exposition, l'église du Château de Felletin proposera, à partir du 15 mai, de découvrir les artistes qui, dans la seconde moitié du XXe siècle, ont participé au renouveau de la tapisserie en répondant à l'appel de Lurçat.

À noter que dans le cadre d'un billet combiné, les visiteurs pourront découvrir ces deux expositions mais aussi celle présentée à l'Office de Tourisme d'Aubusson, consacrée à la collection Fougerol reçue en legs par la Ville et offrant un panorama de la tapisserie en Flandres et à Aubusson aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Musée de la Tapisserie d'Aubusson

JUSQU'À DÉBUT JUIN 2010

« Acquisitions, dons et legs, restaurations… Mémoire vive du Musée »

DU 21 JUIN AU 15 NOVEMBRE 2010

« Renaissances et métamorphoses de la tapisserie dans la 1ère moitié du XXème siècle »

Tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – En juillet et août, tous les jours sauf le mardi matin, de 9h30 à 18h00.

Eglise du Château de Felletin

DU 15 MAI AU 31 OCTOBRE 2010

« Relance du renouveau dans la 2ème moitié du XXème siècle jusqu'à nos jours »

Tous les jours en mai, juin et septembre de 14h00 à 18h00 – En juillet et août de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 – En octobre, tous les week-ends.

Office de Tourisme d'Aubusson

DU 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2010

« Collection Fougerol »

Du lundi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 – Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un billet combiné donne accès aux 3 expositions : disponible au Musée, à l'OT d'Aubusson et à l'OT de Felletin

INFO : 05 55 66 32 12 ou www.ot-aubusson.fr, 05 55 66 54 60 ou www.felletin-tourisme.fr, 05 55 83 08 30 ou www.creuse.fr

Danse

MARDI 25 ET JEUDI 27 MAI 2010

Aubusson / La Souterraine

Soirée "À Propos"

Dans le cadre des "Danses vagabondes en Limousin", chorégraphies de et avec Denis Plassard – Compagnie Propos

- Mardi 25 mai – Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30
- Jeudi 27 mai – Centre culturel Yves Furet – 20h30

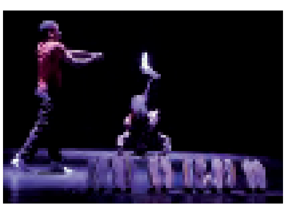
INFO : 05 55 83 09 09 ET 05 55 63 10 06

MERCREDI 26 MAI 2010

Guéret

Soirée "À Propos"

Danse contemporaine avec Denis Plassard – Compagnie Propos – Un solo de Pauline Laidet puis un solo de Denis Plassard, suivis d'une chorégraphie Elle semelle de quoi ? (Carmen) avec plusieurs danseurs.



Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

Musique

MARDI 4 MAI 2010

Aubusson

Comme un jardin la nuit

Un duo de voix et de guitares avec les chanteuses grecques Angélique Ionatos et Katerina Fotinaki.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

SAMEDI 8 MAI 2010

Royère-de-Vassivière

Casualty

Concert de 4 musiciens, organisé par l'association « Emile a une vache ».

L'Atelier – 21h30

INFO : 05 55 64 57 37 OU WWW.LATELIER23.COM

JEUDI 20 MAI 2010

La Souterraine

Requiem de Mozart et Stabat mater de Pergolese

Avec les 26 musiciens de l'Orchestre Symphonique Régional du Limousin.

Trajet en car au départ de Guéret.

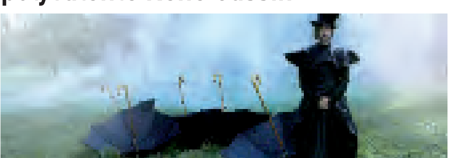
Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

DU 18 AU 21 JUIN 2010

Guéret

Inauguration de la nouvelle salle polyvalente René Cassin



4 jours de festivités avec : le 18 juin, 21h00, Thomas Fersen en concert ; le 19 juin, journée des associations ; le 20 juin, 39ème Festival départemental des sociétés musicales de la Creuse – Animations de rue, 10h30 – Concert gratuit, salle polyvalente, 14h15. Le 21 juin, fête de la musique.

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 26 JUIN 2010

Boussac

Concert avec les professeurs et les élèves du Conservatoire Départemental Emile Goué

Célébration de l'année Chopin par un concert associé à une visite du Château.

Participation du jeune Ismaël, 1er prix au Conservatoire de Paris.

Organisé par l'Adiam et l'Office de Tourisme du Pays de Boussac.

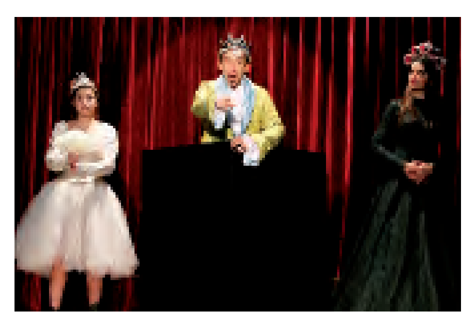
Eglise – 21h00 – Réservation impérative

INFO : 05 55 65 05 95 (OT)

Jeune public

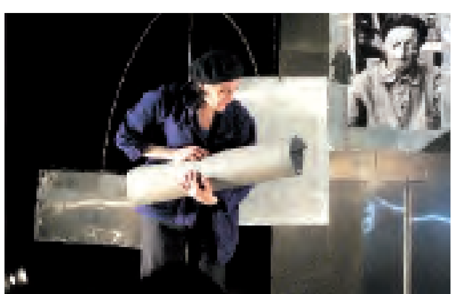
LES 27, 29 ET 30 AVRIL 2010
Saint-Vaury et Guéret
Moi, j'attends
Théâtre-marionnettes d'après Davide Cali et Serge Bloch – Compagnie O'Navio Théâtre
- Hors les Murs – Saint-Vaury – Mardi 27 avril, 9h30 et 11h00 (scolaires), 18h30 (tout public).
- Espace Fayolle – La Fabrique – Jeudi 29 avril, 10h00 et 15h00 (scolaires), vendredi 30 avril, 10h00 (scolaires), 18h30 (tout public).

INFO : 05 55 52 84 97



JEUDI 29 AVRIL 2010
Aubusson
Le Roi, la Reine, le Clown et l'Enfant
Textes d'Eric Louis et Pascal Collin – Compagnie La nuit surprise par le jour
Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 14h30 (scolaires), 19h30 (tout public)
INFO : 05 55 83 09 09

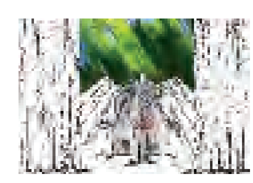
JEUDI 29 ET VENDREDI 30 AVRIL 2010
La Souterraine
Petit Pierre



Théâtre d'objets avec Et Compagnie – Textes de Suzanne Lebeau
Centre culturel Yves Furet – Jeudi 29 avril à 14h30, vendredi 30 avril à 10h00 et 20h30
INFO : 05 55 63 10 06

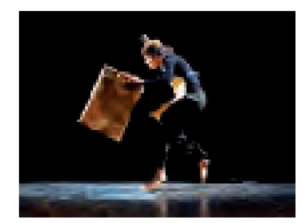
VENDREDI 7 MAI 2010
Guéret
Abeilles, habillez-moi de vous !
Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre à partir de 8 ans d'après les textes de Philippe Dorin – Compagnie Pour Ainsi Dire – Réservation indispensable
Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires), 20h00 (tout public)
INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 7 MAI 2010
Aubusson



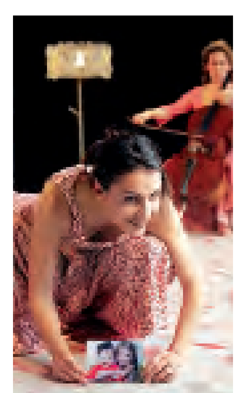
Du vent dans les arbres
Textes de Véronique Chatard – Compagnie Les yeux gourmands
Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 10h00 et 14h30 (scolaires)
INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 21 MAI 2010
Guéret



Kaeru
Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre pour enfants de 2 à 5 ans – Compagnie Toutito Teatro
Espace Fayolle – La Fabrique – 10h00 et 15h00 (scolaires), 18h30 (tout public)
INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 3 ET VENDREDI 4 JUIN 2010
Guéret



Bach... à sable
Dans le cadre des "Vendredis sorties", danse avec Shaula Cambazzu – Compagnie Théâtre de la Guimbarde
Espace Fayolle – La Fabrique – Jeudi 3 juin, 9h30 et 11h00 (scolaires) – Vendredi 4 juin, 10h00 (scolaires), 18h30 (tout public)
INFO : 05 55 52 84 97

Conférences

MARDI 27 AVRIL 2010
Guéret
Conférence Université Populaire
Organisée par la FOL 23, conférence par Guy Avizou sur le thème "La débâcle de 1940 vue par Marc Bloch".
IUFM, amphithéâtre – 18h15
INFO : 05 55 61 44 10

JEUDI 20 MAI ET DIMANCHE 20 JUIN 2010
Fontanières
Conférence autour du safran
Véronique Lazérat vous parle du safran, de ses secrets et de ses vertus – Dégustation de produits safranés – Inscription obligatoire
Le Bourg – 14h30
INFO : 05 55 82 35 40

Divers

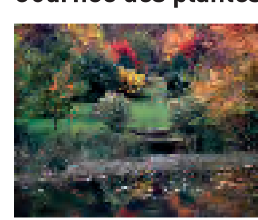
SAMEDI 1ER MAI 2010
Auzances
L'odyssée de Léo le lysosome
Etape du tour de France de nos maladies rares – Défis sportifs, danses, cirque.
Salle omnisport – De 10h00 à 18h00
INFO : 05 55 83 93 05 OU BRIGITTERAVEL@ORANGE.FR

DU 13 AU 16 MAI 2010
Evaux-les-Bains
15ème Virad'A Creusoise
Rassemblement de voitures de collection fabriquées entre 1910 et 1960.
Circuits touristiques vendredi 13 et samedi 14 mai – Exposition le dimanche, parc du Casino, 10h00
INFO : 05 55 65 50 90

DU 13 AU 16 MAI 2010
Felletin
50ème anniversaire du jumelage Felletin-Schladming
Expositions, activités sportives, animations culturelles, organisées par le comité de jumelage.
INFO : 05 55 66 43 04

SAMEDI 15 MAI 2010
Royère-de-Vassivière
Le lac de Vassivière en fête
Présentation des activités proposées autour du lac, concerts, spectacles et stands de jeux.
Plage de Broussas – Toute la journée
INFO : 05 55 69 76 70 OU WWW.LELACDEVASSIVIERE.COM

LES 15 ET 16 MAI 2010
Villejoint – Crozant / Arboretum de la Sédelle
Journée des plantes de printemps



Visites guidées de l'Arboretum, vente de plantes – De 10h00 à 19h00 – Conférences : samedi 15 "La taille raisonnée" par Pascal Prieur et dimanche 16 "Les jardins japonais" par Claire Lecorbeiller – 14h00
INFO : 05 55 89 83 16 OU 05 55 89 84 19 OU HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR

DIMANCHE 23 MAI 2010
Mérinchal
Les Floréales
Venez découvrir les mille et une facettes du jardin à travers ce marché aux plantes et aux fleurs.
Château de la Mothe – De 9h00 à 18h00
INFO : 05 55 67 25 56



LES 28, 29 ET 30 MAI 2010

Aérodrome de Lépaud

Fly in LFBK

8ème édition du plus gros rassemblement aéronautique non commercial de France.

• Vendredi 28 et samedi 29 mai, échanges et vols

• Dimanche 30 mai de 13h00 à 18h00, meeting aérien avec voltiges, armée de l'air, etc

INFO : 06 11 73 33 29 OU HTTP://FLYIN.LFBK.FREE.FR

SPORT

DU 30 AVRIL AU 2 MAI 2010

Guéret

Grande Traversée du Limousin

Etapes en Creuse : Vassivière - Bourganeuf, Bourganeuf - Guéret, Guéret - Crozant.

INFO : 05 55 61 97 90 OU WWW.CREUSE-OXYGENE.COM

LES 30 AVRIL, 1ER ET 2 MAI 2010

Boussac

Championnat d'Europe d'Enduro

Organisé par le Moto Club Boussaquin – Spectacles moto, musique avec la Banda de Roches, concert avec Frenzy samedi à 21h00 – Départs compétition samedi 1er mai à 9h00 et dimanche 2 mai à 8h00.

INFO : 05 55 65 88 61 OU 06 67 87 86 06 OU

DIMANCHE 23 MAI 2010

Bourganeuf

L'Enjambée creusoise

Randonnée organisée par "Lou Chami", 5 circuits – Départ place de la Mairie

INFO : 05 55 54 95 10

EXPOSITIONS

DU 17 AVRIL AU 1ER MAI 2010

La Souterraine

LE CIRQUE fait SALON



Le cirque Valdi et "La Piste aux Enfants" présentent une exposition d'œuvres liées à l'art du cirque : peintures, costumes, maquettes réalisés par des artistes de renom dont le peintre creusois Jacques Cinquin.

Tous les jours de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 63 10 06 (OT)

DU 10 AU 27 MAI 2010

Bourganeuf

Exposition sur les orgues

Présentée par "Les amis de l'Orgue".

Mairie, salle Marcel Deprez – Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 64 07 61 OU WWW.OT-BOURGANEUF.COM

DU 14 AU 21 MAI 2010

Guéret

Rencontres du "Chant de l'Eau"

Rencontres entre les artistes exposants, musiciens, poètes, etc.

Chapelle de la Providence (Sénatorerie) – Salon de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30 – Concerts de 18h00 à 20h30 – Gratuit

INFO : 05 55 41 42 88

DU 12 JUIN AU 26 SEPTEMBRE 2010

Fresselines

« Terre de Creuse, Terre d'Afrique »

Exposition, sur le thème "Balade en sous-bois", de tableaux de Jocelyne Prin (artiste spécialisée dans les portraits ethniques africains), de son fils Charles Prin et d'œuvres de Maurice Rollinat et Claude Monet.

Espace Monet-Rollinat –

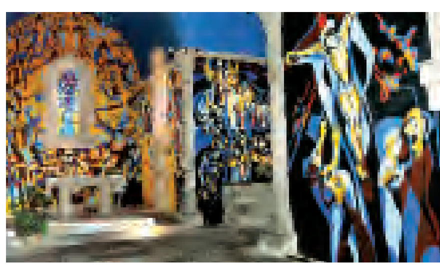
• Du 12 au 30 juin et du 11 au 26 septembre, les week-ends de 14h30 à 18h30

• Du 3 juillet au 5 septembre, tous les jours de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 89 24 61 (OT) OU WWW.PAYSDUNOIS.FR

DIMANCHE 6 JUIN 2010

Sous-Parsat



20ème anniversaire de l'inauguration des fresques de l'église

Visite commentée des fresques par Gabriel Chabrat, exposition, conférences.

INFO : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

THÉÂTRE

JEUDI 6 MAI 2010

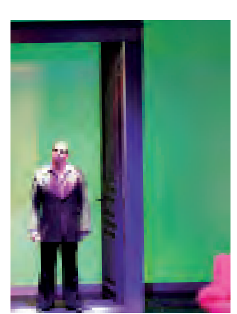
La Souterraine

Jardinage humain

Théâtre-musique avec Eva Vallejo et Bruno Soulier – Textes de Rodrigo Garcia – Compagnies l'Interlude Théâtre et Oratorio

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.INTERLUDE-TO.FR



MARDI 18 MAI 2010

Guéret

Maldoror

D'après "Les chants de Maldoror" du Comte de Lautréamont – Théâtre de l'Union.

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 JUIN 2010

Aubusson

Moulinoscope

Théâtre-vidéo en hommage au cinéma forain – Textes de Jérôme Bouvet et Yann Servoz – Compagnie 2 rien merci.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Vendredi 4 juin de 15h00 à 16h00 et de 20h30 à 21h30 – Samedi 5 juin de 16h00 à 17h00 et de 20h30 à 21h30

INFO : 05 55 83 09 09

LECTURE

MERCREDI 28 AVRIL 2010

Guéret

Le Printemps des poètes – "Couleur femmes"

Avec Emmanuel Dondainas – Animation musicale organisée par la FOL 23 en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse.

Lycée Pierre Bourdan – 20h00

INFO : 05 55 61 44 10

DU 17 AU 30 MAI 2010

Coquelicontes 2010

14ème Festival itinérant du conte en Limousin

14 conteurs, d'horizons variés, sillonnent les routes de la région en proposant cette année 33 spectacles dans 29 communes creusoises.

Dimanche 30 mai, accueil du Final de Coquelicontes "Le goûter conté" réunissant 6 conteurs – Château de Bourganeuf – 15h00

INFO : 05 44 30 26 26 (BDC) OU WWW.CRL-LIMOUSIN.ORG

DU 27 AU 29 MAI 2010



Guéret

4èmes Rencontres du Fait-Divers « Secrets de famille »

Fascinants, mystérieux, inquiétants, tels seraient les secrets de famille ! Conférences, projections, contes, théâtre et dédicaces.

INFO : 05 55 81 19 46 OU WWW.LESRENCONTRESDUFAITDIVERS.FR

et aussi...

« Emergence d'une région le cas du Limousin »

Par Robert Savy

Aux éditions L'Harmattan
388 pages ; 34,50€



Alors que les clameurs des dernières élections régionales se sont à peine tues mais qu'est annoncée la réforme de l'organisation territoriale française, Robert Savy propose de faire le point de ce que sont devenues les régions françaises depuis leur création, au début des années 80. À partir de l'exemple du Limousin, qu'il a présidé pendant dix-huit ans, l'auteur apporte des éléments de réponse. Il rappelle en particulier que, comme dans les autres grands pays européens, la région est le partenaire principal de l'État et de l'Union européenne dans les grandes politiques publiques territoriales ; du coup, il interroge quant au risque de voir limiter le champ de ses compétences, ce qui l'empêcherait de jouer en France le rôle qui, partout ailleurs, est le sien.

« Le Fils caché »

Par Claude Lafaye

Aux éditions Lucien Souny
256 pages ; 18 €



Styliste-modéliste, Claude Lafaye a mené une carrière originale dans le dessin de mode et la création artistique à Paris. Revenue sur ses terres natales creusoises, elle se voue désormais à la peinture et à l'écriture et nous livre aujourd'hui son dixième roman, inspiré de l'histoire de sa famille. Le fils caché, c'est Adrien, enfant du hasard rejeté et renié par son père. À travers Adrien, c'est aussi la malédiction qui frappe tous les pères et leurs fils uniques, de génération en génération, dans cette famille pourtant aisée, prospère et lettrée.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM À PARTIR DE 7 ANS

Le pompier de Lilliputia

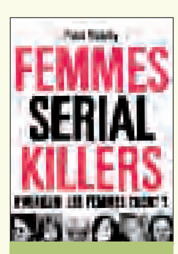


Henry est né dans une riche famille de New York, à la fin du 19ème siècle. A huit ans, on le déclare nain. Peu à peu sa famille, particulièrement son père, politicien en vue, se désintéresse de lui. Un jour, il met le feu involontairement à la maison et part s'installer à Lilliputia, dans le plus grand parc d'attractions du monde, et participe au show des mini-pompiers, jusqu'à l'incendie de Coney Island où il pourra prouver sa bravoure. Il recevra alors la reconnaissance des siens et pourra vivre pleinement son amour pour Nadja. Un album époustouflant inspiré de faits réels.

Le pompier de Lilliputia / Fred Bernard et François Roca – Albin Michel Jeunesse, 2009

DOCUMENTAIRE

Femmes serial killers / Pourquoi les femmes tuent ?

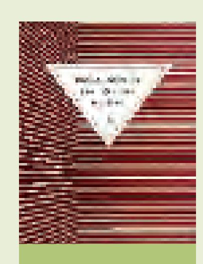


Loin des idées reçues et des dérapages de la féministe Ann Jones, Peter Vronsky analyse dans cet ouvrage le cas des femmes tueuses en série. Pourquoi et comment tuent-elles ? Qu'est-ce qui les rapproche et/ou les différencie de leurs homologues masculins ? De la comtesse Elizabeth Bathory à Aile en Wuornos (qui fut incarnée à l'écran par Charlize Theron dans le film Monster), vous découvrirez qu'une femme peut être aussi dangereuse qu'un assassin comme Ted Bundy.

Femmes serial killers – Pourquoi les femmes tuent ? / Peter Vronsky – Balland, 2009 – 478 p., 24,90€

ROMAN

Lune captive dans un œil mort



Martial et Odette viennent d'emménager dans une résidence paradisiaque du sud de la France. Les Conviviales offrent un atout majeur : protection et sécurité garantie. Les premiers voisins s'installent enfin. Le huis clos devient alors un shaker explosif : troubles obsessionnels, blessures secrètes, menaces fantasmées du monde extérieur. Avec beaucoup d'humour et de finesse, Pascal Garnier brosse le portrait d'une génération à qui l'on vend le bonheur comme une marchandise supplémentaire.

Lune captive dans un œil mort / Pascal Garnier – Zulma, 2010 – 156 p., 16,50€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Un budget solidaire et responsable

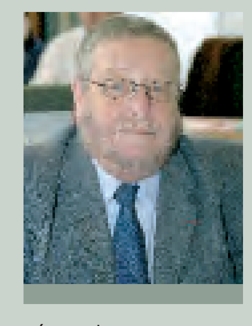


L'assemblée départementale vient de voter le budget 2010 dans un contexte difficile, sur fond de restrictions budgétaires de la part de l'Etat. De plus, la dette de l'Etat envers notre collectivité correspond à un manque à gagner de 80 millions d'euros, l'équivalent de dix collèges neufs !
Malgré cette difficile situation, la majorité départementale a pris toutes ses responsabilités dans le vote de ce budget, qui atteint la somme de 224 millions d'euros. Le montant des investissements s'élèvera à 44,9 millions d'euros, en progression depuis le précédent budget, preuve que nous ne renonçons pas à être ambitieux pour notre territoire malgré le « détricotage » de nos campagnes.
Autre chiffre significatif de notre engagement et de cette volonté affirmée de développement, la part importante réservée aux investissements routiers, avec 1,2 millions d'euros supplémentaires.
Vous le constaterez, malgré les assauts subis par notre collectivité, nous avons évité toute hausse significative de la fiscalité locale et bâti un budget qui nous permet de faire face à nos dépenses sans rien sacrifier de nos investissements.
Bien évidemment l'action sociale reste notre priorité et nous ne négligerons aucune des pistes qui concourent à plus de justice, plus d'égalité dans ces temps de crise.
Ainsi les élus de la majorité ont voulu conserver le cap de la solidarité, tout en gardant des capacités d'initiative pour faire vivre la Creuse et, malgré « l'atelier de découpe » des territoires mené par l'Etat, faire en sorte que le Conseil Général demeure un partenaire et un allié de toutes les Creusoises et les Creusois.
Ne pas renoncer malgré les difficultés, continuer à être à votre service, voici notre seule ambition.

Jean-Luc LÉGER
Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Contretemps et contre-performant



Le Département avait voté, en mai dernier, un plan « de soutien et de solidarité à l'emploi et à la population creusoise » pour un montant de 5.538.000€, qui devait pallier les effets de la crise sur notre territoire. Malgré le défaut de concertation, regretté par notre groupe, nous l'avions voté afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.
Ce plan devait, d'une part répondre aux besoins simples et immédiats des Creusois en terme de denrées alimentaires, d'aides à la mobilité, etc. pour soutenir les familles ; et d'autre part appuyer les investissements sur voirie, bâtiment, etc. pour relancer l'économie locale. Nous étions donc bien loin d'une relance par la consommation, prônée par les élites nationales du PS.
Alors que le plan gouvernemental, pourtant vivement critiqué par la majorité socialiste, a sauvé notre système bancaire et financier, préservé notre économie et protégé nos ménages, il restait au Conseil Général à remplir sa principale mission régalienne : l'action sociale de proximité, largement revendiquée comme principal argument pour lutter contre la réforme des collectivités locales.
Aujourd'hui, malgré un titre porteur d'espoir, ce plan présente un bilan déplorable : réactivité à retardement et application retardataire, actions inadaptées avec des mesures technocrates, enveloppes peu voire pas consommées, etc.
Bref, inaptitude de la majorité socialiste à gérer une crise même à un niveau territorial et incapacité à remplir et à légitimer son rôle d'amortisseur social...

Gérard GAUDIN
Groupe du groupe de la Droite Républicaine



Offre réservée aux creusois ! *

Le privilège d'être ambassadeur de la Creuse

*Offre réservée aux habitants de la Creuse et aux propriétaires de résidences secondaires.

2 entrées payantes = 1 entrée gratuite !

La Carte Luciole vous ouvre les portes de la plupart des sites touristiques creusois,

demandez-là ! elle est gratuite...

...sur simple demande auprès des sites partenaires, des Offices de Tourisme et de l'ADRT 23

Agence de Développement et de Réservation Touristiques - Tourisme Creuse :
9 avenue Fayolle - B.P.243 - 23005 Guéret Cedex - Fax : 05 55 51 05 20
E-mail : contact@tourisme-creuse.com - Site : www.tourisme-creuse.com

+ d'infos : 05 55 51 93 23

design'ur 09 65 37 07 21

Oui, je souhaite recevoir, gratuitement, la Carte Luciole* et bénéficier de ses avantages.

*Carte valable pour toute personne âgée de plus de 18 ans. Conditions d'attribution : 1 carte par famille.

Nom : .... Prénom : .... Age : ....

Adresse : ....

Code Postal : .... Ville : .... Tél. : ....

E-mail : ....

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.